



PAYSAGE, et multifonctionnalité des territoires : enjeux et atouts pour l'agriculture de demain

Mémoire

Juin 2007

Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ)

Gérald Domon, Directeur scientifique associé, Chaire en Paysage et Environnement, Professeur titulaire, École d'Architecture de paysage, Université de Montréal; **Julie Ruiz**, Doctorante en aménagement, Faculté de l'aménagement, Auxiliaire de recherche, Chaire en Paysage et Environnement, Université de Montréal

Chaire en paysage et environnement

<http://www.paysage.umontreal.ca>

La Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) a été fondée en 1996. Affiliée à l'École d'architecture de paysage et à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, la CPEUM maintient un engagement soutenu envers une recherche appliquée sur la connaissance et l'aménagement des paysages et à travers la collaboration étroite avec les autres disciplines des sciences de l'aménagement (urbanisme, design industriel et architecture), les sciences humaines et les sciences de la nature. Cet organisme interpelle des questionnements reflétant ses choix stratégiques et ceux de ses principaux partenaires (Hydro-Québec, ministère des Transports du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec et Affichage Astral Media). Tous convergent vers la même préoccupation: améliorer l'environnement du cadre de vie et l'identité des espaces urbains et ruraux du Québec.

Les principaux objectifs de la Chaire sont:

- promouvoir les activités de recherche universitaire dans le champ de l'aménagement du paysage afin d'en améliorer sa productivité et ses retombées scientifiques, tout en assurant la formation de chercheurs et de professionnels hautement qualifiés au niveau des programmes de maîtrise et de doctorat;
- favoriser l'établissement de rapports étroits entre le milieu universitaire et des sociétés privées et/ou publiques, en valorisant et en mettant au service de ces dernières une expertise de pointe dans le domaine de l'analyse et de l'intervention paysagère;
- participer activement à la diffusion des résultats de ses travaux par le biais de publications scientifiques, par l'organisation et la participation à des colloques et conférences.

Ses activités se déploient selon trois principaux modules de recherche : infrastructures et paysage, paysages de l'urbain et paysage et ruralité. En regard de ce dernier, la CPEUM a mené de nombreuses recherches sur la recomposition sociodémographique des campagnes, la transformation des paysages ruraux et les stratégies visant la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires.

Ce mémoire a été préparé pour la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentaire québécois (CAAAQ). Le contenu de ce mémoire n'engage que ses auteurs :

Gérald Domon (Ph.D. Aménagement)

Directeur scientifique associé, Chaire en Paysage et Environnement, et
Professeur titulaire, École d'Architecture de paysage, Université de Montréal

Gérald Domon travaille depuis plus de 25 ans dans les domaines des études paysagères, de l'aménagement et de l'environnement. Ses travaux de recherche portent sur la dynamique des paysages agricoles et agro-forestiers ainsi que sur les méthodes de caractérisation et d'évaluation des paysages.

Julie Ruiz (M. ATDR)

Doctorante en aménagement, Faculté de l'aménagement, et
Auxiliaire de recherche, Chaire en Paysage et Environnement, Université de Montréal

Julie Ruiz est aménagiste. Elle poursuit des études de doctorat sur les paysages façonnés par l'intensification agricole dans le sud du Québec.

Liste des documents adressés à la Commission

En plus du présent mémoire, les documents suivants ont été adressés à la Commission :

- Ruiz, J. et G. Domon (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation. In : Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et S. Paquette (Dir.). Paysages en perspective. Presses de l'université de Montréal, série « Paysages », Montréal, pp. 47-97.
- Domon, G. et A. Bouchard (2007). The landscape history of Godmanchester (Québec, Canada): two centuries of shifting relationships between anthropic and biophysical factors. *Landscape Ecology* (sous presse : DOI 10.1007/s10980-007-9100-z).
- Domon, G. (2006). De la ferme et de ses bâtiments. *Continuité*, n° 109, été 2006, pp.29-32.
- Domon, G. (2004). Paysage du Québec : acquis, enjeux, défis. *Continuité*, n° 100, printemps 2004, pp.19-22.

Table des matières

Introduction	1
<hr/>	
Section 1	
1. Le paysage : définition et enjeux pour la ruralité québécoise	5
1.1 Qu'est-ce que le paysage ?	5
1.2 Pourquoi s'intéresser au paysage dans le contexte rural actuel ?	8
1.2.1 Le paysage support d'activités économiques : l'exemple du tourisme	8
1.2.2 Le paysage comme composante clé du cadre de vie et du dynamisme démographique des milieux ruraux.	9
1.2.3 Le paysage comme élément support des fonctions environnementales	10
1.3 Le Paysage : quelle pertinence pour l'agriculture ?	11
Section 2	
2. Les enjeux des paysages agricoles au Québec	15
2.1 Des régions aux dynamiques agricoles contrastées	16
2.1.1 Les transformations marquantes de l'écoumène agricole 1951-2001	16
2.1.2 Bilan : les situations types des paysages agricoles du Québec	21
2.2 Des dynamiques sociodémographiques et agricoles qui se dissocient	26
2.3 Enjeux de paysage dans une perspective de multifonctionnalité des territoires	31
2.3.1 En zone de déprise, maintenir des paysages vivants pour l'attrait des territoires	31
2.3.2 En zone d'intensification agricole, requalifier les paysages pour le dynamisme des communautés rurales	31
2.3.3 En zone périurbaine, maintenir le territoire agricole et redynamiser l'activité agricole	32

Section 3

3.	Intervention sur le paysage : prémisses et recommandations	34
3.1	Prémisses d'actions	34
3.1.1	Le paysage : par delà d'esthétisme et le cosmétique	34
3.1.2	Le paysage, une réalité dynamique	34
3.1.3	La ruralité et les paysages ruraux : une diversité à reconnaître et à soutenir	35
3.1.4	Le paysage, un lieu de rencontre potentiel entre agriculteur et non-agriculteur	35
3.1.5	La bonne et belle agriculture : des représentations à actualiser	36
3.2	Recommandations	36
3.2.1	Reconnaître la multifonctionnalité des territoires	36
3.2.2	Reconnaître et maintenir la diversité des agricultures et des contextes géographiques et sociaux	37
3.2.3	Dépasser les clichés et les stéréotypes pour forger de nouvelles alliances	38
3.2.4	Reconnaître le rôle du MAPAQ en matière de façonnement des paysages	38
3.2.5	Initier des concours d'excellence et d'innovation en paysage	39
3.2.6	Actualiser le Prix du mérite agricole	39

Références

46

Liste des figures

Figure 1	Le paysage renvoie à deux entités indissociables que sont la «réalité physique» (composantes anthropiques et biophysiques) et l'observateur.	5
Figure 2	L'image résultant de la perception de la «réalité physique» peut varier considérablement d'un individu à l'autre, d'une période à l'autre.	6
Figure 3	Les appartenances sociales et culturelles agissent comme filtre de la réalité : elles conditionnent le regard et modifient l'image résultante.	6
Figure 4	Évolution du total des terres en culture, des pâturages ensemencés ou artificiels et des jachères au Québec entre 1951 et 2001.	17
Figure 5	Les pâturages au Québec en 1951 et en 2001.	18
Figure 6	Superficies en maïs-grain et soya au Québec en 2001.	19
Figure 7	Les cheptels laitiers et porcins au Québec en 1951 et en 2001.	20
Figure 8	Exemple caractéristique des transformations du paysage en zone de déprise.	22
Figure 9	Les espaces d'expansion-intensification agricole.	22
Figure 10	Exemple caractéristique des transformations des paysages en zone d'intensification agricole.	23
Figure 11	Localisation des fermes sur le quatrième rang de St-Ambroise-de-Kildare (Lanaudière) en 1935 et en 2000.	26
Figure 12	Distribution des municipalités du sud du Québec selon leur trajectoire agricole et leur croissance démographique de 1961 à 1991.	29
Figure 13	Distribution des municipalités du sud du Québec selon leur profil agricole et leur profil sociodémographique en 1991.	30

Liste des encarts

Encart 1	Exemples de mesures de soutien à l'agriculture adaptées aux réalités géographiques et sociales.	40
Encart 2	Initiatives porteuses en zone de déprise agricole.	41
Encart 3	Initiatives porteuses en zone d'intensification agricole.	43
Encart 4	Initiative porteuse en zone périurbaine.	45
Encart 5	Bilan et leçons à tirer des initiatives porteuses.	45

Introduction

Parmi les nombreux constats posés par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) dans son document de consultation «Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir» (2007), deux commandent une attention particulière puisqu'ils permettent de bien saisir la nouvelle réalité des territoires ruraux québécois.

Ainsi, il importe, comme le suggère la CAAAQ, de reconnaître que «...*(l)'agriculture est l'assise territoriale de la ruralité québécoise. Par définition elle est le premier et le plus stable de tous les facteurs d'occupation dynamique du territoire. Elle contribue largement à façonner son paysage et à développer son économie*» (p. 4). Il importe également de garder à l'esprit que «...*(d)ans le monde rural, l'agriculture n'est plus seule ni même majoritaire (...). Aujourd'hui la population agricole ne représente plus que 6,4% de la population rurale*» (p. 4). Si l'agriculture constitue toujours la principale activité structurante des territoires ruraux, si elle continue à façonner la plupart de nos paysages, force est d'admettre que le contexte social, démographique et économique au sein duquel elle évolue s'est profondément transformé au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Toujours majoritaire au milieu du XXe siècle, puisque représentant plus de 58% de la population rurale (Statistique Canada 1951), la population agricole est aujourd'hui non seulement largement minoritaire, mais aussi en décroissance constante.

Dans ces circonstances, les communautés rurales ont, au cours des dernières décennies été marquées par une très nette dissociation des dynamiques agricoles et des dynamiques sociodémographiques (Paquette et Domon 1999, 2000, 2003). Alors que certaines municipalités marquées par un déclin important de l'agriculture ont vu leur population s'accroître, d'autres ont, au contraire, connu une diminution significative de la population, et ce, malgré le fait que l'agriculture s'y soit maintenue, voire même accentuée. Comme l'a montré avec éloquence le mémoire présenté à la CAAAQ par la municipalité de Saint-Marcel-sur-Richelieu (2007), l'agriculture ne peut plus à elle seule garantir la viabilité des communautés rurales. Même là où elle est prospère et dynamique, des municipalités sont aujourd'hui confrontées à la dévitalisation et à la précarité des services de base.

En définitive, le territoire rural québécois n'est plus qu'agricole. Il ne peut et ne doit plus être pensé et abordé que sous l'angle unique de l'agriculture et de l'exploitation des ressources. Dans la mesure où nous visons non seulement la vitalité de l'agriculture, mais aussi la viabilité des communautés rurales, le territoire doit être abordé sous l'angle de la multifonctionnalité, c'est-à-dire en reconnaissant qu'il supporte à la fois des fonctions économiques (agriculture, tourisme, etc.) environnementales (maintien de la qualité des sols, de l'eau, des paysages; support à la biodiversité, etc.) et sociales (récréation, culture, patrimoine, etc.). Si la multifonctionnalité peut, pour certains, sembler une caractéristique intrinsèque ou potentiellement intrinsèque à tout

territoire, sa reconnaissance pose, dans les faits, un défi singulier pour le Québec. Comme nous le rappellent invariablement les études historiques régionales (Gaffield et al. 1994; Frenette et al. 1997; Séguin et Hardy 2004; etc.) et les travaux sur la reconstitution de l'évolution des paysages agroforestiers (Bouchard et Domon 1997; Domon et Bouchard 2007), c'est effectivement l'exploitation des ressources, ressource forestière puis agricole, qui, de la plaine montréalaise à Charlevoix, en passant par les Cantons-de-l'Est, l'Abitibi, la Matapédia ou la Côte-du-Sud, est à l'origine de la colonisation et du développement du territoire québécois. Cette tradition de colonisation et de développement basée sur la production de ressources a marqué et continue de marquer profondément notre vision du territoire tout autant que nos programmes et politiques d'aménagement et de mise en valeur. Aussi, reconnaître que les territoires agricoles de la Montérégie, de Lanaudière, des Cantons-de-l'Est ou du Centre-du-Québec ne sont plus que des espaces de production de biens agroalimentaires, mais qu'ils sont également des cadres de vie, des espaces de récréation et de tourisme, des réserves de patrimoine naturel et culturel, demeure, dans les faits, un défi aussi considérable qu'incontournable. Bien plus que des ajustements marginaux, cette reconnaissance commande une nouvelle vision du territoire; une vision qui tranche tant avec le passé qu'avec l'image du rural que l'on tend à faire perdurer.

Le présent mémoire repose donc sur la reconnaissance incontournable du caractère multifonctionnel des territoires. De manière plus spécifique encore, il prend appui sur deux postulats complémentaires, à savoir que:

- dans le contexte actuel, le paysage est devenu une composante essentielle de la multifonctionnalité des territoires ruraux;
- il ne saurait y avoir de modèle unique de multifonctionnalité, cette dernière devant épouser les formes géographiques et sociales des territoires dans lesquels elle s'inscrit.

Ces positions, de même que leurs incidences en terme d'agriculture, d'aménagement et de gestion des territoires, sont développées et structurées autour de trois sections. La première porte sur la notion de paysage. Elle vise, dans un premier temps, à expliquer cette notion, souvent considérée comme floue, puis, dans un second temps, à montrer pourquoi sa prise en compte est devenue incontournable pour le développement des collectivités rurales et l'avenir de l'agriculture. La seconde section traite des différentes réalités agricoles et sociodémographiques qui traversent aujourd'hui les zones rurales du Québec. En montrant que ces réalités sont devenues multiples, cette section entend faire ressortir trois grands contextes types pour lesquels seront identifiés et discutés les enjeux de paysage dans une perspective de multifonctionnalité des territoires. Enfin, la troisième et dernière section entend énoncer une série de prémisses sur lesquels prendront appui des pistes de recommandations.

À retenir

L'agriculture est l'assise territoriale de la ruralité québécoise. Elle contribue largement à façonner son paysage.

Toujours majoritaire au milieu du XXe siècle, la population agricole est aujourd'hui non seulement largement minoritaire, mais aussi en décroissance constante.

Le territoire rural québécois n'est plus qu'agricole. Il ne peut et ne doit plus être pensé et abordé que sous l'angle unique de l'agriculture et de l'exploitation des ressources. Dans la mesure où nous visons non seulement la vitalité de l'agriculture, mais aussi la viabilité des communautés rurales le territoire doit être abordé sous l'angle de la multifonctionnalité.

Le présent mémoire repose sur la reconnaissance incontournable du caractère multifonctionnel des territoires. Il prend appui sur deux postulats complémentaires :

- dans le contexte actuel, le paysage est devenu une composante essentielle de la multifonctionnalité des territoires ruraux;
- il ne saurait y avoir de modèle unique de multifonctionnalité, cette dernière devant épouser les formes géographiques et sociales des territoires dans lesquelles elle s'inscrit.

Section

1

1

● Le paysage : définition et enjeux pour la ruralité québécoise

Compte tenu de l'émergence récente des questions paysagères, l'idée que, dans le contexte actuel, le paysage soit devenu une composante incontournable de la multifonctionnalité des territoires ruraux pourra étonner voire être contestée. Aussi, la présente section s'emploie-t-elle à présenter et à expliquer les enjeux liés au paysage. Au préalable toutefois, il paraît utile de s'attarder à définir cette notion souvent considérée comme floue et ambiguë.

1.1

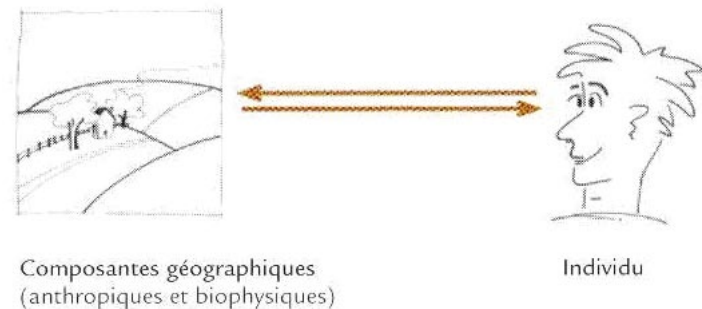
Qu'est-ce que le paysage ?

Pour bien comprendre ce qu'est le paysage, il importe d'abord de revenir aux définitions usuelles. Ainsi, comme nous le rappellent les dictionnaires de la langue française, le paysage est d'abord et avant tout une « portion de territoire qui s'offre à la vue ». Il y a donc toujours dans le paysage, deux composantes essentielles (Figure 1). D'abord, l'ensemble des composantes géographiques, qu'elles soient d'origine anthropique (ex. : bâtiments) ou naturelle (ex. : rivière) qui constituent l'assise physique du paysage, soit, ce que nous désignerons ici le territoire, puis celui qui porte son regard sur ce territoire. Le paysage n'est donc pas le territoire, ce dernier étant l'ensemble des composantes géographiques (anthropiques ou naturelles) à la base de l'assise physique du paysage.

FIGURE 1

Le paysage renvoie à deux entités indissociables que sont la «réalité physique» (composantes anthropiques et biophysiques) et l'observateur.

Source : Domon et al. 2000.

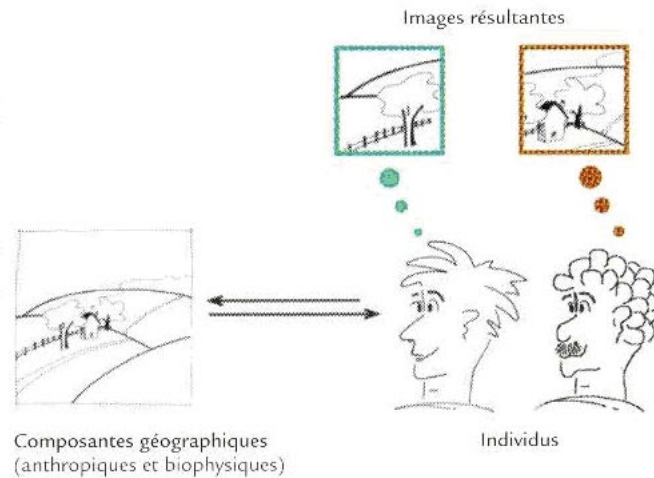


Or, comme l'expérience le révèle largement, l'image qu'on aura en portant notre regard sur ce territoire pourra varier considérablement d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'une période à l'autre (Figure 2). Ainsi, et à titre d'exemples, l'image que le touriste et le résidant auront de Montréal différera sensiblement; le champ de maïs sera vu de façon bien différente par le producteur (champ propre, rangs bien alignés) et par l'écologue (milieu de très faible biodiversité

nécessitant un apport significatif d'engrais et de pesticides), la forêt ne sera pas la même pour le producteur forestier et pour l'ornithologue, etc.

FIGURE 2

L'image résultant de la perception de la «réalité physique» peut varier considérablement d'un individu à l'autre, d'une période à l'autre.
Source : Domon et al. 2000.



Force est donc de reconnaître qu'une série de filtres liés au passé de chaque individu, à sa formation, à sa culture, à ses valeurs profondes, vient teinter le regard qu'il porte sur le territoire (Figure 3).

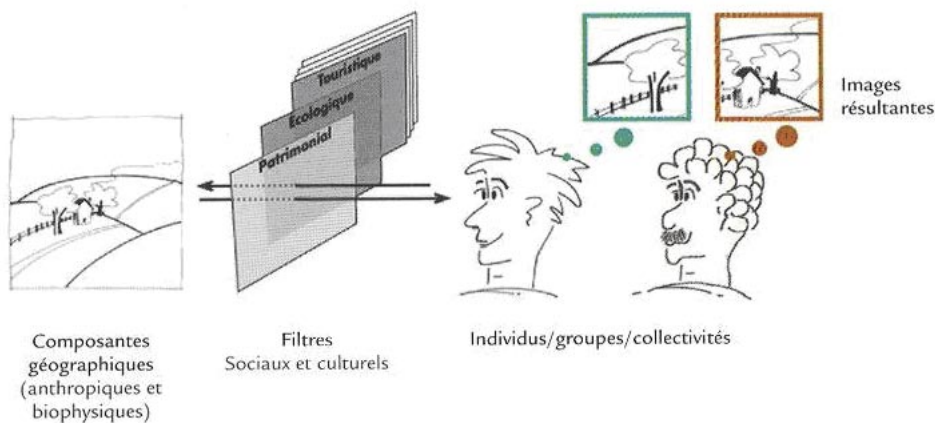


FIGURE 3

Les appartenances sociales et culturelles agissent comme filtre de la réalité : elles conditionnent le regard et modifient l'image résultante. Source : Domon et al. 2000.

Si le paysage renvoie toujours au territoire, l'un et l'autre ne peuvent donc jamais être considérés comme synonymes. La notion de paysage implique effectivement toujours un processus de perception puis de qualification tantôt positive, tantôt négative du territoire ou de certaines de ses composantes. Elle renvoie donc toujours aux regards portés sur le territoire; regards qui peuvent être d'ordre esthétique, patrimonial, écologique ou autre.

Dans le contexte rural actuel, ce point est particulièrement important. Force est effectivement d'admettre que, à partir du moment où le territoire rural n'est plus habité ou fréquenté que par des producteurs agricoles, il ne sera plus jamais évalué, jugé sur la base du seul « regard de la productivité ». Des regards privilégiant tantôt les dimensions environnementales, tantôt patrimoniales, touristiques ou autres y seront inévitablement portés. Le défi devient alors de faire en sorte que le territoire puisse supporter cette diversité de regards; diversité inhérente au contexte rural actuel.

Enfin, dernier point significatif, cette qualification du territoire inhérente au concept de paysage n'est jamais définitive et figée dans le temps. Elle est constamment actualisée à la fois en fonction de l'information à laquelle ont accès les individus et des valeurs qui les habitent. Ainsi, l'appréciation d'un « beau » plan d'eau pourra changer radicalement lorsqu'on apprendra qu'il est chargé de matières toxiques non visibles.

Comme il ressort des paragraphes qui précèdent, si la notion de paysage implique des dimensions objectives (le territoire), elle implique aussi inévitablement le recours à des notions subjectives en lien aux valeurs, à la culture. D'aucuns y verront là un handicap puisque cette notion implique l'existence d'une grande diversité de regards qui peut conduire à des jugements contradictoires. Cela dit, force est de reconnaître que cette diversité est non seulement un fait incontournable, mais qu'elle est aussi potentiellement fort enrichissante (Toublanc 2004), et ce, particulièrement à partir du moment où on reconnaît que le territoire doit supporter de multiples fonctions et, conséquemment de multiples regards.

À retenir

Il y a dans le paysage, deux dimensions essentielles. D'abord l'ensemble des composantes géographiques, anthropique (ex.: bâtiments) ou naturelles (ex.: rivière) qui constituent le territoire puis, le regard que l'on porte sur ce territoire ;

La notion de paysage implique donc toujours un processus de perception puis de qualification du territoire. Elle renvoie aux regards esthétique, patrimonial, écologique ou autre qu'on pourra porter sur ce dernier ;

À partir du moment où le territoire rural n'est plus habité ou fréquenté que par des producteurs agricoles, il ne sera plus jamais évalué, jugé sur la base du seul « regard de la productivité ». Des regards privilégiant tantôt les dimensions environnementales, tantôt patrimoniales, touristiques ou autres y seront inévitablement portés;

Le défi devient alors de faire en sorte que le territoire puisse supporter cette diversité de regards ; diversité inhérente au contexte rural actuel.

1.2

Pourquoi s'intéresser au paysage dans le contexte rural actuel ?

À un niveau général, la notion de paysage, telle que présentée dans les paragraphes qui précèdent, aide à saisir et à comprendre certains traits de la «nouvelle» réalité rurale. Ainsi, puisque la population agricole n'est plus la seule à occuper le territoire rural, les regards portés sur celui-ci sont aujourd'hui à la fois nombreux et diversifiés. Dans un tel contexte, il est inévitable, voire souhaitable, que des divergences émergent à l'endroit des actions posées sur le territoire. Dans un tel contexte également, et dans la mesure où ce qui est visé demeure non seulement la viabilité de l'agriculture, mais aussi celle des communautés rurales, le territoire ne saurait plus être vu et observé qu'à travers le filtre de la production de biens agroalimentaires.

À un niveau plus pratique cette fois, ces nouvelles façons de voir et d'apprécier le territoire rural génèrent un ensemble d'enjeux, mais aussi d'opportunités. Pourquoi donc s'intéresser au paysage dans le contexte rural actuel? D'abord et avant tout parce que le paysage en tant que «portion de territoire qui s'offre à la vue » est devenu un élément support à plusieurs fonctions des milieux ruraux autres que la fonction agricole. À défaut de pouvoir reprendre l'ensemble des points traités en détail ailleurs (Paquette et al. 2003) nous nous limiterons ici à en soulever quelques-uns qui paraissent particulièrement significatifs.

1.2.1

Le paysage support d'activités économiques : l'exemple du tourisme

Dans le contexte de «nouvelle» ruralité décrit précédemment, le paysage n'est plus qu'une contrainte, n'est plus qu'une autre composante à protéger, il est aussi porteur d'opportunités économiques. Ainsi, et à titre d'exemple¹, avec ses 28 551 000 touristes et ses quelques 10 638M\$ générés (Tourisme Québec 2006), l'industrie touristique est devenue une composante importante de l'économie de plusieurs régions. Or, eu égard à cette industrie, il importe de retenir que l'offre d'activités, de circuits et d'autres produits récréotouristiques devient de plus en plus liée à la qualité des expériences offertes et à la qualité des paysages (Domon et Paquette 2001). Ainsi, les paysages viendraient, selon Zins et Jacques (1999), au premier rang des facteurs qui motivent le choix d'une destination de voyage. Plusieurs régions ont déjà bien compris cette réalité et se sont employées à saisir les opportunités.

¹ D'autres exemples auraient pu être apportés dont celui de la promotion de la qualité des paysages auprès de l'industrie cinématographique; certaines municipalités et MRC (ex .MRC d'Argenteuil) ayant largement bénéficié de cette industrie.

Ainsi, dès la fin des années 1990, les acteurs territoriaux de la région de Charlevoix affirmaient leur volonté de « faire de Charlevoix la région pilote au Québec pour le développement d'une nouvelle façon de gérer et d'aménager les paysages » (Fournier 1998). Cette volonté prenait appui sur le fait que le tourisme, principal secteur économique de la région, dépendait grandement de la qualité des expériences paysagères offertes, comme l'avait montré une étude portant sur les intentions d'activités des touristes (Zins et al. 1997 cité dans Fournier 1998). Cette étude avait effectivement montré que la découverte des paysages ressortait au premier rang des intentions de séjour (35%) dépassant ainsi les activités faisant l'objet d'une large promotion, telles l'observation des baleines (excursion en bateau) ou la visite du casino de Pointe-au-Pic qui ne récoltaient que 6% et 13% des motifs exprimés.

Plus récemment, dans le Kamouraska, le groupe RURALYS a réalisé un travail à la fois considérable et remarquable de caractérisation et d'évaluation des paysages ruraux à des fins de mise en valeur touristique². Plus récemment encore, la MRC de Lotbinière (Blais et al. 2005), après avoir procédé à l'analyse et à la caractérisation des paysages s'est employée, sur la base de celles-ci à définir des circuits cyclables permettant la découverte des points de vue, des panoramas et des éléments patrimoniaux de son territoire.

Ces quelques exemples sont autant d'expression de la valeur à la fois tangible et significative des paysages ruraux.

1.2.2

Le paysage comme composante clé du cadre de vie et du dynamisme démographique des milieux ruraux

En dépit de la décroissance marquée de la population agricole, en dépit également d'une impression bien ancrée, les municipalités rurales n'ont pas toutes, loin de là, été marquées par le déclin de leur population. Ainsi, et comme souligné en introduction, même là où l'agriculture a largement régressé, la population a, en de nombreux cas, pu se maintenir, voire même progresser (Paquette et Domon 1999, 2000).

Cette situation est étroitement liée au fait que les choix résidentiels effectués par les villégiateurs, et de plus en plus aussi, par les résidents permanents, sont aujourd'hui fortement influencés par les dimensions qualitatives du cadre de vie et des paysages. Ainsi, l'importance du paysage ressort tout autant des enquêtes de préférence résidentielle que des analyses démographiques (Fuguitt 1998; Johnson 1998; Berger 1999; Dahms et McComb 1999; Girard 2001). Comme en témoignent

² Voir à ce sujet : <http://www.ruralys.org>

les recherches menées dans le sud du Québec (Paquette et Domon 2000, 2001) tout autant qu'ailleurs (Kayser 1993; Halliday et Coombes 1995; Walmsley et al. 1998), les nouveaux résidents ne se répartissent pas uniformément sur le territoire. Ils sont significativement associés à des emplacements résidentiels présentant des attributs spécifiques : points de vue, panoramas, cadre naturel de qualité, etc. (Paquette et Domon 2000, 2001). Facilitée par les nouvelles possibilités en matière de communication, cette tendance contribue largement à la reprise démographique de certains milieux ruraux, des noyaux villageois et des villes de petite taille (Vachon 1986; Jean 1997; Berger 1999; Pratte 2000).

Si donc au XIXe siècle le potentiel des sols pour l'agriculture agissait comme principal facteur de localisation résidentielle (Roy et al. 2002), la qualité du paysage a, à compter de la fin du XXe, influé de plus en plus sur celle-ci. En cette matière, il n'est pas impossible que le paysage soit, pour l'avenir, appelé à agir comme une ressource toute aussi importante que le fut l'agriculture par le passé.

1.2.3

Le paysage comme élément support des fonctions environnementales

Dans la foulée de l'émergence de l'écologie du paysage (Forman et Godron 1986), il est aujourd'hui acquis que les caractéristiques des «portions de territoire qui s'offrent à la vue» n'ont pas qu'une portée visuelle ou esthétique. De nombreux travaux (Burel et Baudry 1999; Farina 2000; Turner et al. 2001) ont effectivement montré que la composition (proportion de champs en culture, de boisés, d'espaces non cultivés etc.) et la structure des paysages (grandeur et forme des champs, disposition des boisés, arrangements des haies, etc.) avaient une influence déterminante en regard de la capacité des milieux à maintenir certaines fonctions environnementales essentielles. Ainsi donc, les haies, les boisés, les bandes enherbées, les arbres isolés ne sont pas de simples éléments qui « enjolivent » le paysage : ils sont aussi des éléments essentiels pour soutenir la biodiversité, pour contrer l'érosion et pour maintenir la qualité de l'eau des affluents.

Plus intéressant encore en matière d'agriculture, rejoignant en cela les résultats de certaines études antérieures (Burel et al. 1998; Holland et Fahrig 2000), des travaux actuellement en cours dans le sud du Québec (Roullé et al. 2007; Ruiz et Domon 2007) suggèrent que la présence de certains éléments contribuant à la diversité des paysages serait également favorable aux cultures. Ces éléments constitueraient effectivement des habitats pour des insectes utiles à la protection des cultures (Coccinellidea; Carabidae) et pourraient ainsi permettre un usage moindre des pesticides.

À retenir

Le paysage est devenu un élément support à plusieurs fonctions des milieux ruraux.

En matière de tourisme, il vient au premier rang des facteurs qui motivent le choix d'une destination de voyage. Sur la base de ce constat, plusieurs municipalités, MRC et régions ont amorcé des opérations de mise en valeur des paysages à des fins touristiques.

Au plan démographique, en dépit de la chute de la population agricole, plusieurs municipalités ont connu un essor certain. Or, les nouveaux résidents ne se répartissent pas uniformément sur le territoire. Ils sont associés à des emplacements présentant des attributs spécifiques: points de vue, panoramas, cadre naturel de qualité, etc.

Au plan environnemental, les haies, les boisés, les bandes enherbées, les arbres isolés sont des éléments essentiels pour soutenir la biodiversité, pour contrer l'érosion et pour maintenir la qualité des affluents.

1.3

Le Paysage : quelle pertinence pour l'agriculture ?

Si les sections précédentes ont fait ressortir la pertinence de la prise en considération des paysages ruraux en regard de considérations relatives à l'économie, au cadre de vie et à l'environnement, la question demeure : quelle est la pertinence de cette prise en compte pour l'agriculture elle-même? Cette question étant en quelque sorte la toile de fond de la deuxième section du présent mémoire nous nous limiterons ici à relever trois constats préliminaires.

D'abord, bien au-delà de sa seule fonction de production de biens alimentaires, l'agriculture a façonné les paysages dont certains sont aujourd'hui parmi les plus remarquables du Québec. Les paysages tant convoités de Charlevoix, des Cantons-de-l'Est ou du Bas-Saint-Laurent ne présenteraient évidemment pas les mêmes attraits sans la présence d'une certaine agriculture. Aussi, sans d'aucune façon réduire leur fonction à cet unique rôle, force est de constater que, historiquement, les agriculteurs ont été en quelque sorte les « jardiniers des paysages » et que, sur cette base, la qualité de ces paysages doit constituer un élément de fierté pour la profession.

Ensuite, au-delà de cette dimension historique, le paysage étant littéralement «la portion de territoire qui s'offre à la vue» il est, pour la très vaste majorité de la population, la principale, voire l'unique «porte d'entrée» pour prendre contact avec l'agriculture. Pour les urbains et les ruraux non-agriculteurs (93 % de la population rurale), le paysage est effectivement un lien privilégié avec l'agriculture. C'est donc à travers lui que la très vaste majorité de la population pourra reprendre contact avec la base de production de son alimentation, établir des rapports de confiance avec

les pratiques et de manière plus globale encore, apprécier l'agriculture dans son ensemble. À cet égard et à titre indicatif, il est intéressant de relever que les enquêtes menées sur le terrain (Ruiz 2007) révèlent une appréciation fortement différenciée des nouveaux bâtiments agricoles; les bâtiments de production porcine étant mal perçus contrairement à ceux de la production laitière. Or, ce qui paraît ici en cause n'est pas tant l'esthétisme formel des bâtiments comme le fait que contrairement, aux nouvelles étables à ouvertures latérales, les porcheries n'en comportent aucune et ne permettent, de ce fait, aucun contact direct avec les pratiques, aucune appréciation donc de leur nature et de leur valeur. Comme nous le signalions avec insistance à la section 1.1, l'appréciation des paysages agricoles et de l'agriculture dans son ensemble ne se fait plus qu'à travers le seul filtre de la productivité; elle est d'abord et avant tout tributaire de l'ensemble des valeurs qui traversent nos sociétés. En ce sens, et nous y reviendrons plus longuement plus loin, ramener la question du paysage à une simple question cosmétique est inéluctablement vouée à l'échec.

Enfin, bien au-delà des contraintes apparentes qu'ils paraissent soulever, les paysages peuvent être porteurs d'opportunités puisqu'ils peuvent agir comme levier et support d'activités agricoles. Nous reviendrons longuement sur cet aspect dans la dernière section du présent mémoire. Limitons nous pour l'instant à relever qu'au cours des dernières années, à travers l'agrotourisme ou la création d'images de marque des productions ont su prendre appui sur la qualité des paysages et ont, en contrepartie, permis de maintenir la qualité de ces derniers. Ainsi, et pour ne citer qu'un seul exemple, signalons le cas du Domaine Pinnacle (Frelighsburg). La qualité du paysage y a, de toute évidence, favorisé la présence d'une clientèle significative. En contrepartie, l'élaboration d'un produit à valeur ajoutée a permis le maintien et la mise en valeur d'un paysage de vergers qui aurait autrement été menacé par la concurrence internationale.

La présente section a donc permis de dégager, de manière générale, les enjeux et opportunités que pose actuellement la question du paysage en milieu rural. Or, dans les faits, ces enjeux et opportunités ne peuvent être groupés sous un seul ensemble puisqu'ils varient considérablement selon les caractéristiques géographiques et sociodémographiques des différentes régions. La prochaine section entend donc nuancer et préciser les enjeux soulevés dans les pages qui précèdent.

À retenir

L'agriculture a façonné certains des paysages les plus remarquables. Historiquement, les agriculteurs ont été en quelque sorte les « jardiniers des paysages »;

Pour les urbains et les ruraux non-agriculteurs, le paysage est un lien privilégié avec l'agriculture. C'est à travers lui que la très vaste majorité de la population pourra à nouveau prendre contact avec la base de son alimentation, établir des rapports de confiance avec les pratiques et apprécier l'agriculture dans son ensemble;

Des productions nouvelles (ex. : cidre de glace) ont su prendre appui sur la qualité des paysages et ont, en contrepartie, permis d'assurer la pérennité de ces derniers qui, autrement auraient été fortement menacés par la compétitivité internationale.

Section

2

2

Les enjeux des paysages agricoles au Québec

Comme précisé dans la section précédente, le paysage est indissociable du territoire tout autant que des regards que l'on porte sur ce dernier. Aussi, pour cerner les enjeux qui traversent aujourd'hui les paysages agricoles du Québec s'agit-il de s'attarder d'une part à la physionomie des territoires et d'autre part, à leur contexte sociodémographique. Or, l'une comme l'autre ont subi des transformations profondes au cours des dernières décennies.

Pendant longtemps, rural et agricole furent synonymes. En 1951, avec ses 96 000 fermes laitières (Perron 1980), et ses 1,1 millions d'hectares en pâturage le Québec était encore rural, agricole et laitier. Toute aussi persistante qu'elle soit, cette image du rural n'a plus rien à voir avec la réalité actuelle. Ainsi, à partir des années 1950 suite au rapport Héron (Morisset 1987), puis avec la crise du lait et la mise en place des quotas laitiers à la fin des années 1960 (Domon et al. 1993), une vague sans précédent de changements frappe le monde rural. Ces changements sont si brusques et si importants que, au Québec comme ailleurs, on clame la mort du rural³, l'avenir ne pouvant être qu'urbain. Pourtant, cinq décennies plus tard, même s'il compte moins de 7 400 fermes laitières et si les pâturages sont en voie de disparition, le rural québécois demeure bel et bien vivant. Mais, loin d'être homogène, il est devenu multiple. D'une part, les visées productivistes des politiques agricoles, en dépit de leurs aspects positifs indéniables (voir à ce sujet Debailleul et Ménard 1990), ont eu pour effet de changer radicalement le visage agricole du territoire québécois et d'accentuer les clivages entre les régions. D'autre part, le profil sociodémographique des milieux ruraux s'est profondément transformé, entraînant du coup, une modification significative des attentes et des demandes que les individus et les collectivités entretiennent envers le territoire. Ces changements posent aujourd'hui de nouveaux défis à l'agriculture tout autant qu'elle lui offre des opportunités. Mais surtout, ils forcent à revoir en profondeur les visions du territoire qui guident les politiques et les pratiques.

En prenant appui sur nos travaux de recherche, ce chapitre fera ressortir la complexité actuelle des situations paysagères en regard des dynamiques agricoles et sociodémographiques des milieux ruraux québécois. Sans prétendre à l'exhaustivité⁴, il montrera la diversité de ces situations et ainsi, celle des enjeux de paysage. Il entend ainsi montrer pourquoi la survie des collectivités locales paraît inévitablement passer par la reconnaissance du caractère multifonctionnel des territoires et pourquoi il ne saurait y avoir de modèle unique de multifonctionnalité.

3 Voir « La fin d'un règne » du sociologue Gérald Fortin publié en 1971 aux éditions Hurtubise HMH.

4 Nos travaux de recherche étant principalement menés dans le sud du Québec, la majorité des exemples présentés sont tirés des régions de Lanaudière, de la Montérégie et des Cantons-de-l'Est.

Ce chapitre s'attardera dans un premier temps à dresser une brève synthèse des principales transformations qui ont marqué l'écoumène agricole du Québec de 1951 à 2001 (pour une analyse détaillée, on se réfèrera à Ruiz et Domon 2005b ; document remis à la CAAQ). Sur cette base, trois situations types qui traversent les paysages agricoles seront identifiées. Puis, ces situations seront confrontées aux dynamiques sociodémographiques des zones rurales. Finalement, les enjeux de paysage propres à ces situations types seront discutés.

2.1

Des régions aux dynamiques agricoles contrastées⁵

Le secteur agricole a connu une évolution fulgurante au cours des cinquante dernières années (Debailleul 1998; Morisset 1987), entraînant avec lui des transformations profondes des territoires. Au cours de cette période, l'agriculture traditionnelle diversifiée et dominée par la production laitière des années 1950, se sera mutée en une agriculture hautement spécialisée. Le Québec n'échappe donc pas aux processus majeurs qui caractérisent les mutations agricoles dans les pays occidentaux (Bowler et Ilbery 1999), à savoir : la concentration des activités au sein de fermes de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus grandes, la spécialisation des fermes dans un secteur de production particulier et l'intensification des pratiques agricoles (mécanisation et augmentation des rendements avec l'utilisation croissante d'engrais et de pesticides). Ici comme en Europe (Meeus et al. 1990), ces mutations ont par ailleurs contribué à accentuer les différences entre les régions et à modifier la dynamique des paysages.

2.1.1

Les transformations marquantes de l'écoumène agricole 1951-2001

Afin de bien comprendre les manières par lesquelles ces mutations se sont déployées sur le territoire québécois, une analyse spatiale des recensements agricoles de 1951 et de 2001, municipalité par municipalité, et ce, à l'échelle du Québec a été menée (Ruiz et Domon 2005b). Cette analyse a fait ressortir les principales tendances d'évolution suivantes :

- en regard des superficies totales en culture, en pâturage et en jachère, une diminution totale de 1,4 millions d'hectares qui s'est traduite par :
 - une disparition de 990 km² de terres agricoles au profit de l'urbanisation dans l'actuelle RMR de Montréal et surtout, un abandon de 14 000 km² de superficies utilisées pour la production agricole en 1951 sur le reste du territoire québécois;

5 Pour une analyse détaillée, on se réfèrera à Ruiz et Domon (2005b).

- des tendances d'évolution opposées de l'agriculture entre les municipalités des basses terres du Saint-Laurent et le reste du territoire agricole. Ainsi, alors que les municipalités des régions périphériques, des Appalaches et des Laurentides à la topographie plus marquée et éloignée des grands marchés ont le plus souvent vu au-delà de 50 % de leurs superficies agricoles disparaître, les municipalités des basses terres du Saint-Laurent ont été le siège d'une expansion ou d'un maintien de l'utilisation agricole des sols (Figure 4).



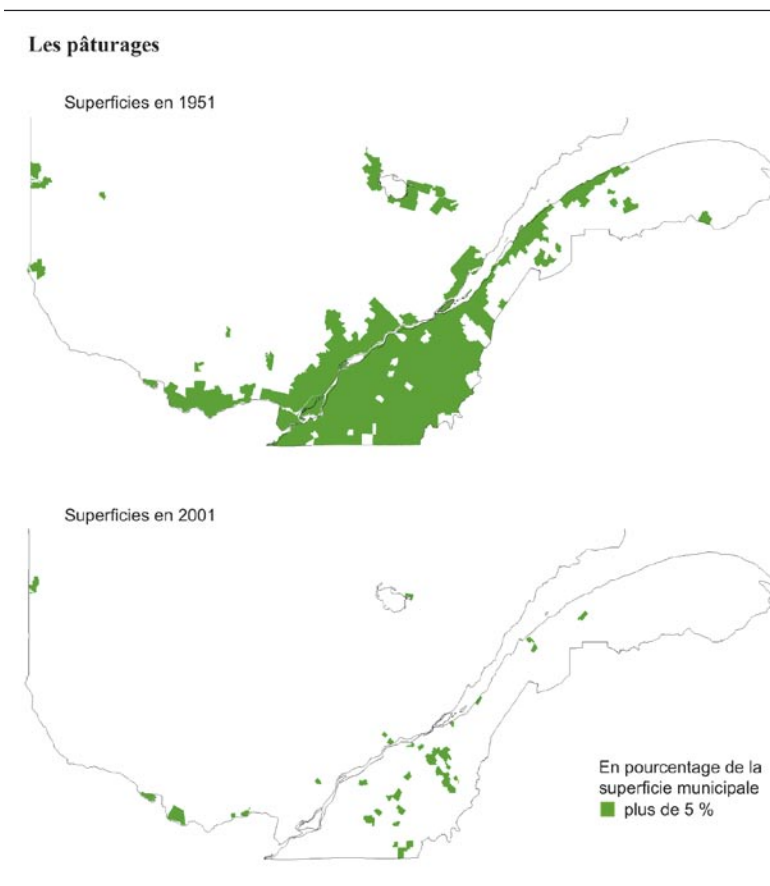
FIGURE 4

Évolution du total des terres en culture, des pâturages ensemencés ou artificiels et des jachères au Québec entre 1951 et 2001. Source : Ruiz et Domon 2005.

- En regard de l'usage même des terres agricoles (terres en culture et pâturage) :
 - une diminution de 80 % des superficies en pâturage sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Aujourd'hui, les municipalités dont plus de 5 % de leur superficie sont occupées par les pâturages ne sont plus qu'une cinquantaine, alors qu'elles étaient plus de 500 en 1951 (Figure 5) ;
 - des tendances d'évolution opposées entre les municipalités des basses terres du Saint-Laurent et le reste du territoire agricole. Si la disparition des pâturages s'est traduite par un abandon des terres sur de larges pans du territoire québécois, les basses terres ont, là plus qu'ailleurs, été marquées par une mise en culture croissante.

FIGURE 5

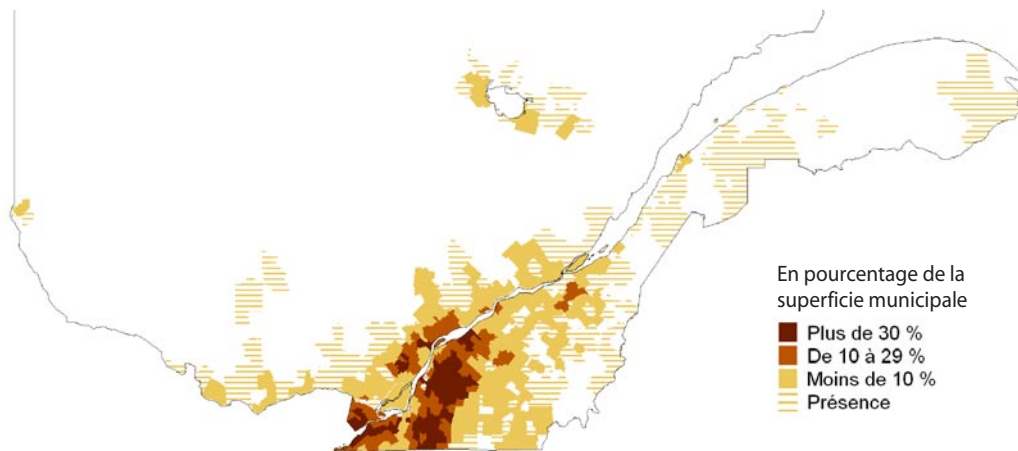
Les pâturages au Québec en 1951 et en 2001. Source : Ruiz et Domon 2005.



- En regard des principaux types de cultures :
 - une diminution importante et une profonde redistribution spatiale des cultures traditionnelles (fourrage et avoine). Largement cultivés sur l'ensemble de l'écoumène agricole en 1951, ces deux types de cultures ont connu une diminution particulièrement majeure dans les municipalités des basses terres. En 2001, elles étaient surtout présentes aux pourtours des basses terres, le long du littoral du Bas-Saint-Laurent et au Lac-St-Jean ;
 - Un essor considérable des cultures intensives de maïs-grain et de soya dans les basses terres. Couvrant à peine 12 km² en 1951, le maïs-grain occupait plus de 4 350 km² en 2001. Il se retrouvait principalement dans les basses terres, associé à la culture du soya (Figure 6).

- En regard des principales productions animales :
 - Une chute importante du cheptel laitier sur tout le territoire agricole et notamment en Montérégie. Rappelons que si les fermes laitières comptaient pour 70 % des exploitations en 1951 avec 96 000 fermes (Perron 1980), elles n'étaient plus que 7 400 en 2005 comptant pour le quart des exploitations de la province (La terre de chez nous 2006) (Figure 7);
 - Alors que la production porcine constituait une production auxiliaire à la production laitière dans les années 1950, la spécialisation des fermes dans ce secteur a été associée à une croissance considérable du cheptel porcin, notamment dans les régions de la Montérégie, de Chaudières-Appalaches et du Centre-du-Québec (Figure 7).

Le maïs



Le soya

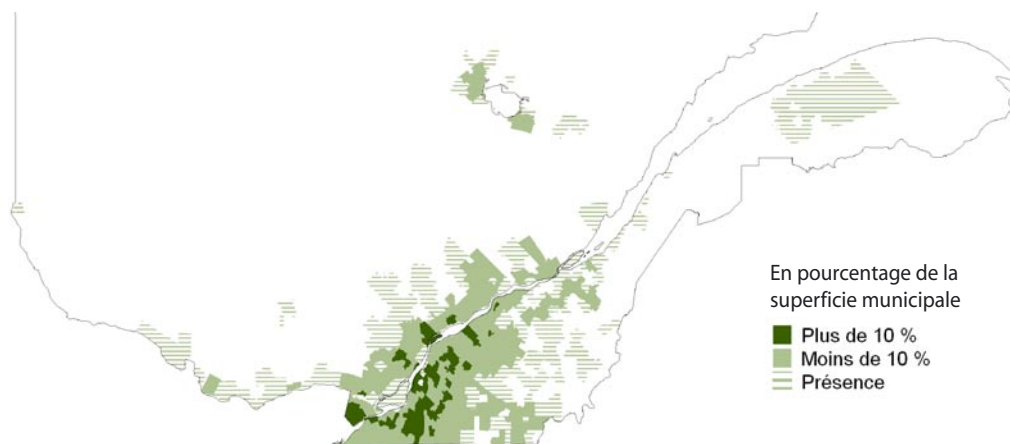


FIGURE 6

Superficies en maïs-grain et soya au Québec en 2001. Source : Ruiz et Domon 2005.

Le cheptel laitier

1 point = 200 vaches



En 1951



Le cheptel porcin

1 point = 800 porcs



En 1951



FIGURE 7

Les cheptels laitiers et porcins au Québec en 1951 et en 2001. Source : Ruiz et Domon 2005.

2.1.2

Bilan : les situations types des paysages agricoles du Québec

Les mutations récentes de l'agriculture québécoise ne se seront donc pas déployées de manière uniforme sur le territoire. Sans prétendre à une typologie fine, l'analyse précédente suggère qu'aujourd'hui trois situations types, aux dynamiques contrastées, traversent les paysages agricoles du Québec :

Les zones de déprise agricole

La première, caractérisée par la déprise agricole, est rencontrée là où la topographie est plus prononcée. Les municipalités des Appalaches, des Cantons-de-l'Est jusqu'à la pointe gaspésienne, et celles des Laurentides, de l'Outaouais à Charlevoix, font partie de cet ensemble. Là, l'agriculture est en déclin marqué. La majorité des municipalités y ont perdu plus de 50 % des terres en culture et en pâturage ainsi qu'un nombre important de fermes. Les marques du déclin de l'agriculture (granges et maisons abandonnées) ne sont donc pas rares dans ces régions les plus éloignées des centres urbains. L'abandon des terres agricoles s'y traduit par une progression constante de la friche ou un enrésinement des anciennes superficies en culture et en pâturage. Aussi, c'est principalement la fermeture des paysages entraînant la disparition d'un capital paysager important qui caractérise ces importantes portions du territoire québécois (Figure 8).

Les zones d'intensification agricole

La seconde situation qui inclut les basses terres de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de Chaudières-Appalaches, est marquée par des tendances inverses : une intensification de l'utilisation agricole des sols (Figure 9). Si cette intensification agricole s'avère de moins en moins marquée plus l'on s'approche de l'extrémité nord de cette zone, dans les portions les plus au sud, jusqu'à Nicolet, c'est une tendance lourde à l'uniformisation de l'occupation des sols qui caractérise la dynamique de ces territoires. Comme relevé dans la section précédente, ces municipalités ont connu une expansion ou un maintien de l'agriculture qui s'est le plus souvent doublé d'une mise en culture croissante au détriment des pâturages, mais aussi des milieux humides et des boisés. Plus encore, c'est le visage même des terres agricoles au sein d'une partie importante des basses terres qui a changé de manière brutale ; les cultures traditionnelles associées à la production laitière (foin et avoine) y ont laissé place à des monocultures de plus en plus fréquentes de céréales intensives (maïs-grain et soya) associées aux élevages hors-sol (production porcine notamment). Là plus qu'ailleurs, les pratiques agricoles qui ont façonné les territoires se sont donc considérablement transformées. Ces tendances ont, à une échelle fine, entraîné des changements majeurs au niveau de la physionomie des territoires (Figure 10).

L'exemple du 6^e rang (chemin Jordan) dans la municipalité de Sutton (piémont des Appalaches).



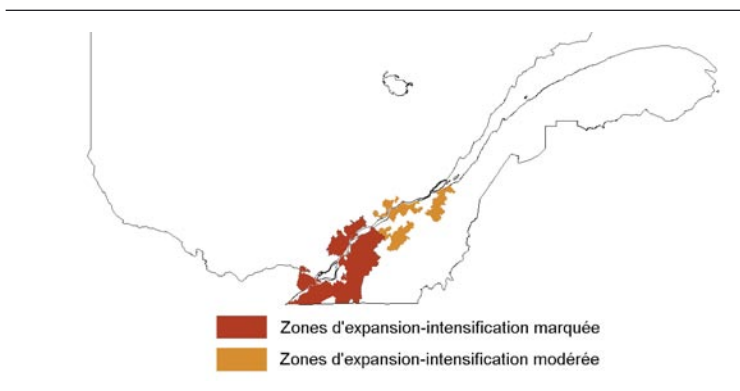
FIGURE 8

Exemple caractéristique des transformations du paysage en zone de déprise. Source : Domon 2006.

FIGURE 9

Les espaces d'expansion-intensification agricole.

Source : Ruiz et Domon 2005.



À un niveau plus fin, l'intensification des pratiques agricoles, la spécialisation des fermes et la mécanisation des systèmes de production ont eu des répercussions considérables, que certains considèrent comme irréversibles, au plan des paysages des zones d'intensification agricole. Ces changements se seront tout d'abord concrétisés par une maîtrise croissante du milieu naturel, notamment des conditions hydriques. Ainsi, pour favoriser l'égouttement des terres à la fonte des neiges et permettre un ensemencement hâtif des cultures, comme celle du maïs-grain, les travaux de redressement des cours d'eau, de drainage souterrain et le nivellement des terres agricoles se sont développés dès le début des années 1970. Beaulieu (2001) relevait ainsi que la densité de réseau hydrographique était passée d'une moyenne de 1 km/km² à une densité allant de 1,7 à 2,1 km/km² pour la Montérégie. Ces reconfigurations majeures des réseaux hydrographiques auront conduit à la mise en place d'immense plaine uniforme et modérément drainée (Domon 1994). L'expansion des terres en culture se sera également produite au détriment de la diversité de l'occupation et de l'utilisation des sols ainsi que de celle des structures du paysage. L'assèchement des milieux humides, la fragmentation, voire l'arasement des secteurs boisés qui s'est intensifié au cours des dernières années, en constitue les principaux signes. À titre d'exemple, la MRC des Maskoutains (région de Saint-Hyacinthe, Montérégie) possède aujourd'hui moins de 15 % de sa superficie encore boisée.

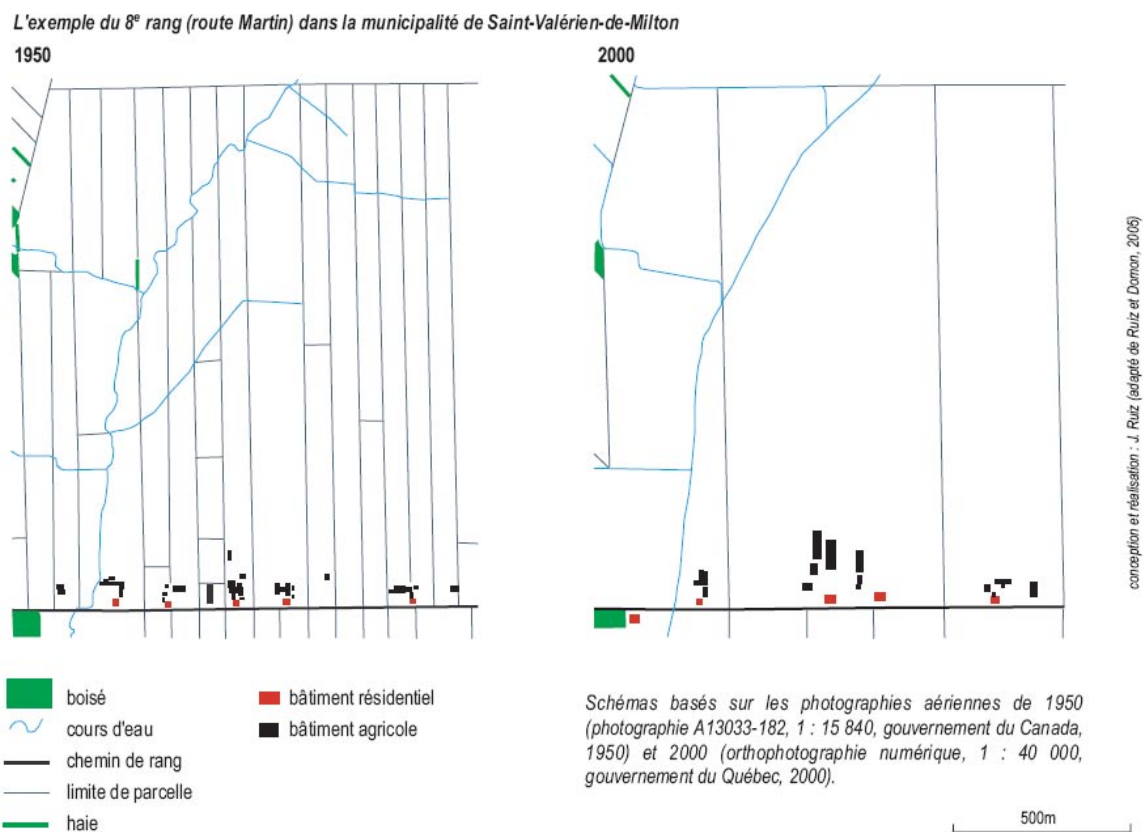


FIGURE 10

Exemple caractéristique des transformations des paysages en zone d'intensification agricole.

Source : Domon 2006.

Ces pertes de diversité sont également visibles à l'échelle des fermes. Possédant aujourd'hui des superficies nettement plus grandes, les types de cultures y sont restreints selon la spécialisation du type de production. De plus, la mécanisation des pratiques aura favorisé un agrandissement considérable du parcellaire agricole entraînant du même coup un comblement des fossés. Une étude réalisée dans la région de Saint-Hyacinthe a ainsi montré que, sur un territoire de 30 km², le nombre de champs était passé de plus de 1 100 en 1950 à moins de 400 en 2000 (Ruiz et Domon 2005a). La disparition des pâturages aura quant à elle été associée à l'enlèvement des clôtures et des haies qui servaient auparavant au contrôle des troupeaux, mais qui, tout comme les arbres isolés qui ponctuaient ces espaces, sont devenus des obstacles aux nouvelles pratiques agricoles mécanisées. Aussi, a-t-on assisté à une simplification des structures et des formes des paysages. Enfin, la modernisation des pratiques aura conduit à l'abandon d'un nombre significatif de bâtiments traditionnels et à la standardisation des bâtiments modernes selon le type de spécialisation agricole (Domon 2006). Plus qu'une simple standardisation, l'implantation de ces nouveaux bâtiments vient souvent profondément bouleverser la trame traditionnelle d'implantation le long des rangs. Souvent localisé en fond ou en milieu de lot, les nouveaux bâtiments d'élevages deviennent de moins en moins visibles des chemins de rang. Ce type d'implantation contribue à la perte de lien visuel et ainsi à la perte de confiance envers les pratiques agricoles modernes. Autant de facteurs qui auront participé à une uniformisation des paysages particulièrement marquée en zone d'intensification agricole.

Les zones périurbaines

La dernière situation est aussi caractérisée par un déclin marqué de l'agriculture. Principalement localisée dans la RMR de Montréal, l'urbanisation croissante ne cesse d'y menacer les terres agricoles. Rappelons ainsi qu'entre 1951 et 2001, c'est 990 km² des terres autrefois agricoles (pâturage, culture, jachère) qui y ont disparu au profit de l'urbanisation. Comme l'a montré l'analyse de la ville de Longueuil, c'est bien souvent le morcellement foncier qui constitue ici un frein majeur à la revitalisation des terres agricoles en zones périurbaines (Planchenault 2004).

Si ces trois zones caractérisent les grandes situations à l'échelle du Québec, au sein même de ces zones, les situations peuvent varier. Ainsi, il n'est pas rare qu'au sein des zones de déprise, on retrouve plus ponctuellement des secteurs en voie d'intensification marqués par une uniformisation des paysages (Ruiz et Domon 2005b). Cela dit, il n'en demeure pas moins que deux tendances lourdes traversent aujourd'hui les paysages agricoles du Québec : vers la régression ou vers l'intensification. Ces tendances ont, à des échelles plus fines, un point commun : celui d'uniformiser les territoires et d'effacer les particularités locales que ce soit par la friche ou par l'intensification des pratiques agricoles. Ainsi, en privilégiant une agriculture axée sur la quantité d'aliments produits, les orientations agricoles des dernières décennies n'auront permis de maintenir

l'agriculture que sur une portion réduite du territoire québécois. Les basses terres du Saint-Laurent concentrent désormais à elle seule 80 % de la production du Québec. De plus, les productions qui ont historiquement façonné les paysages ruraux sont en voie de régression marquée sur de vastes pans du territoire. Et les pâturages, composante essentielle du paysage agricole traditionnel et de l'image de la campagne, sont en voie de disparition. Ces mutations agricoles auront donc contribué à développer un clivage de plus en plus important entre les zones de déprise et les zones d'intensification. Mais pour bien comprendre à quels enjeux spécifiques ces paysages agricoles sont aujourd'hui confrontés, il importe de mieux cerner le contexte démographique et social dans lequel ils évoluent.

À retenir

Les mutations du secteur agricole auront, au cours des dernières décennies, contribué d'une part à réduire considérablement l'écoumène agricole du Québec et d'autre part, à développer un clivage de plus en plus important entre les municipalités des basses terres et les autres.

Aujourd'hui trois situations types aux dynamiques contrastées coexistent sur le territoire québécois :

- des zones de déprise où la majorité des municipalités ont perdu plus de 50 % des terres en culture et en pâturage;
- des zones périurbaines aussi marquées par un déclin de l'agriculture et un morcellement important du foncier;
- des zones d'intensification agricole où l'agriculture s'est maintenue ou à pris de l'expansion avec pour impact une uniformisation de l'occupation des sols, une mise en culture croissante au détriment des pâturages, des milieux humides et des boisés et bien souvent aussi, la disparition des cultures traditionnelles (foin et avoine), l'essor des céréales intensives (maïs-grain et soya) et des élevages hors-sol.

Quelle soit les tendances qui traversent les territoires, à une échelle plus fine, c'est une uniformisation des paysages et un effacement des particularités locales par la montée de la friche ou l'intensification des pratiques agricoles qui les caractérisent.

2.2

Des dynamiques sociodémographiques et agricoles qui se dissocient

Comme cela a été abondamment souligné dans les pages précédentes, la population agricole représente aujourd'hui à peine plus de 6 % de la population rurale totale (Statistique Canada 2001). Cette chute des effectifs agricoles n'est pas sans lien avec les mutations du secteur. En effet, la concentration de l'agriculture au sein de fermes de plus en plus grandes a eu pour corollaire la diminution marquée de leur nombre. De plus de 134 000 exploitations en 1951 il n'en restait qu'un peu plus de 32 000 en 2001 ; leur taille moyenne ayant doublé au cours de cette période (de 51 ha à 106 ha). Or, cette tendance se sera déployée sur l'ensemble du territoire québécois, même là où les terres agricoles ont connu une expansion de leur superficie au cours des cinquante dernières années (Ruiz et Domon 2005b). Les fermes sont ainsi de moins en moins nombreuses même sur les rangs des basses terres (Domon 2006; Domon et al. 2006) (Figure 11).

FIGURE 11
Localisation des fermes
sur le quatrième rang de
St-Ambroise-de-Kildare
(Lanaudière) en 1935 et
en 2000.

Source : Domon et al
2005.

Réalisation : Girard,
Philibert et Dupuis,
Atelier Espace régional,
École d'architecture de
paysage, université de
Montréal.



Toutefois, si la population agricole a vu ses effectifs diminuer constamment au cours des dernières décennies, la population rurale s'est quant à elle stabilisée depuis 1971 pour représenter quelque 20 % de la population québécoise. C'est dire que sur le plan sociodémographique les zones rurales ont connu des restructurations majeures : les populations se sont diversifiées et le rural

n'est plus qu'agricole (Jean 1997). Les travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires, mais aussi les retraités, qu'ils soient résidents permanents ou villégiateurs sont devenus majoritaires. Or, cette majorité de ruraux n'entretient plus aujourd'hui de rapport direct de production à la terre. La campagne est ainsi devenue pour eux un cadre de vie, un lieu de récréation, une réserve de nature (Perrier-Cornet 2002; Roy et al. 2005b; Sylvestre 2003). De nouvelles fonctions (résidentielle, récréative, culturelle, environnementale, etc.) viennent ainsi côtoyer celle, plus traditionnelle, de production agricole. Par ailleurs, au cours des dernières décennies les populations ont de plus en plus perdu les liens qui les unissaient autrefois à l'agriculture. Les images qu'ils se font de la campagne, ancrées dans leur enfance ou véhiculées par les médias, mettent bien souvent à l'écart les formes modernes et les évolutions récentes de l'agriculture. De plus, ces images sont de plus en plus teintées par des valeurs environnementales et patrimoniales émergentes. Aussi, l'écart entre les réalités des territoires décrites à la section précédente et les représentations du rural ne cessent de se creuser.

Mais ces chiffres à l'échelle québécoise masquent une fois encore des réalités très différentes selon les municipalités. En effet, si certaines ont connu une reprise démographique considérable, d'autres ont été marquées par un déclin significatif de leur population. Plus encore, comme signalé en introduction, une étude menée dans les municipalités du sud du Québec a mis en évidence la dissociation croissante des dynamiques agricoles et sociodémographiques des municipalités (Paquette et Domon 1999, 2000) (Figure 12). Si les dynamiques agricoles semblent donc être fortement reliées aux caractéristiques biophysiques des territoires (plaine argileuse des basses terres du Saint-Laurent vs sol mince et topographie accidentée des Appalaches), il en est autrement des dynamiques démographiques des municipalités. Il en résulte aujourd'hui des municipalités au profil sociodémographique fort variable (Figure 13). L'examen approfondi des municipalités du sud du Québec a mis en évidence la diversité des situations et a ainsi fait ressortir 7 types de profils selon la densité de population, l'âge, le niveau d'éducation, les secteurs d'emplois, les classes de revenus, les taux d'activité et de chômage ainsi que la valeur foncière. La vocation agricole des municipalités n'est donc aujourd'hui plus exclusive et l'écart entre le rural et l'agricole ne cesse de se creuser.

Mais surtout, au regard de ce portrait des municipalités du sud du Québec, et même si celui-ci ne couvre qu'une petite partie des territoires ruraux, il apparaît que le milieu rural n'est plus homogène, n'est plus unique. La réalité des Cantons-de-l'Est n'est pas celle de Lanaudière, ni celle de la Gaspésie ou du Bas-Saint-Laurent. Plus encore il y a au sein de chacune des régions une diversité de situations. Dans les Cantons-de-l'Est par exemple : la situation tant biophysique que socio-économique de Fontainebleau (Canton de Weedon) est bien différente de celle de Sutton qui elle-même diffère passablement de celle de Coaticook.

À retenir

La diminution du nombre de fermes entre 1951 et 2001 a eu lieu sur tout le territoire québécois, même au sein des zones d'intensification agricole.

Les populations rurales se sont considérablement diversifiées au plan sociodémographique. Ainsi, la majorité des populations n'entretiennent plus de rapport direct de production à la terre et la vocation agricole des municipalités rurales n'est plus exclusive.

Le milieu rural n'est plus homogène et les contextes sociaux sont très différents d'une municipalité à une autre.

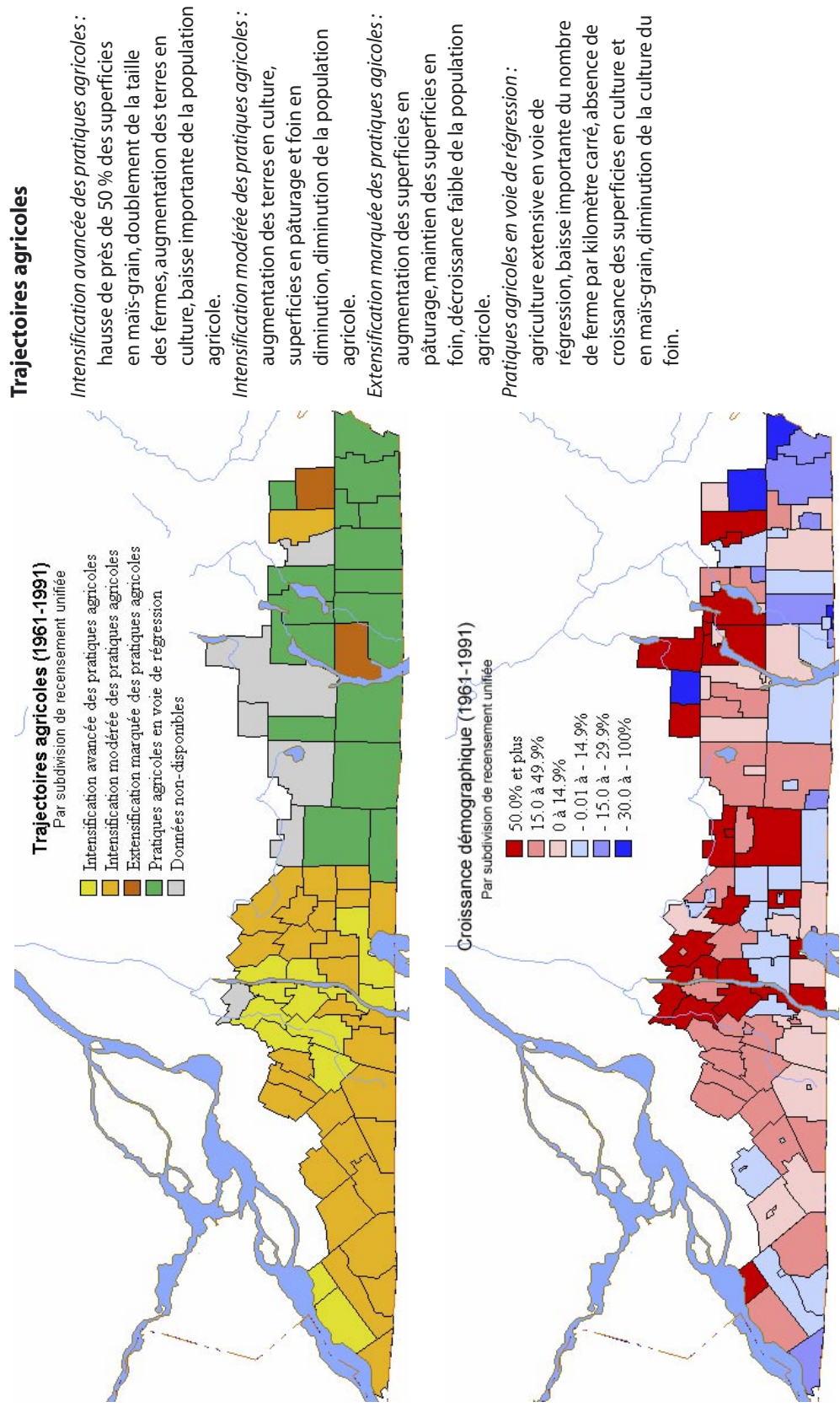


FIGURE 12
Distribution des municipalités du sud du Québec selon leur trajectoire agricole et leur croissance démographique de 1961 à 1991.
Source : Paquette et Domon 1999.

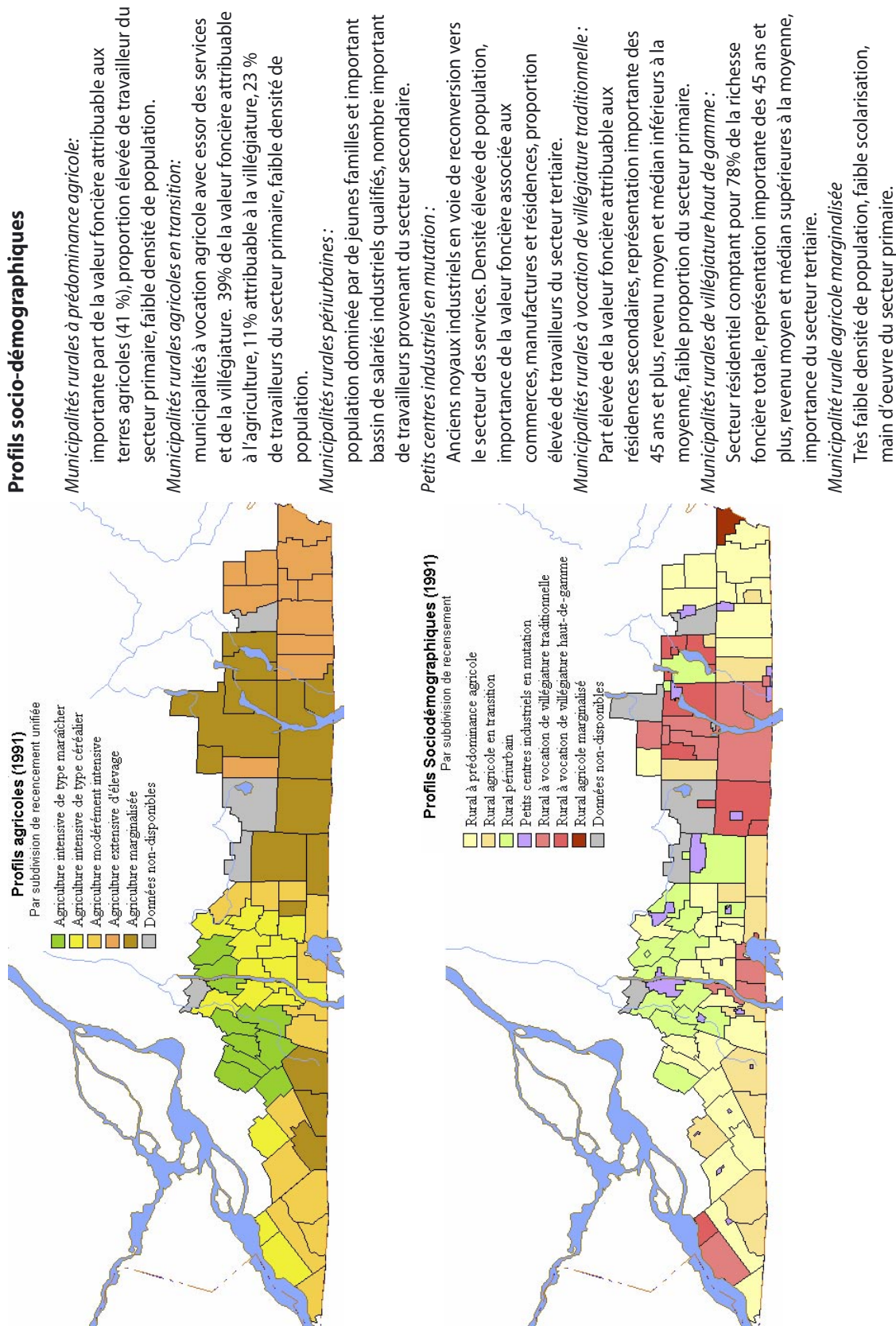


FIGURE 13

Distribution des municipalités du sud du Québec selon leur profil agricole et leur profil sociodémographique en 1991.

Source : Paquette et Doman 1999.

2.3

Enjeux de paysage dans une perspective de multifonctionnalité des territoires

Entre les réalités biophysiques, agricoles et sociodémographiques, chaque région, voire chaque municipalité possède des enjeux qui lui sont propres. Toutefois, certains traits communs se dessinent des analyses précédentes. Aussi demeure-t-il possible de dresser un portrait plus spécifique des enjeux de paysage qui traversent les trois situations types décrites précédemment.

2.3.1

En zone de déprise, maintenir des paysages vivants pour l'attrait des territoires

En zone de déprise agricole tout d'abord, rappelons que la majorité des municipalités y ont perdu plus de 50% des terres en culture et en pâturage depuis 1951, et que la friche ne cesse de progresser. Force est pourtant de reconnaître que la présence de l'agriculture est souvent à l'origine même de la qualité des paysages et du cadre de vie qu'on y trouve. Comme cela a été souligné à la section 1, ces qualités sont aujourd'hui fortement convoitées par les populations. En effet dans ces territoires, la réalité est bien souvent plus en accord avec les représentations traditionnelles du rural qui dominent au sein des populations. Mais, face au déclin prononcé de l'agriculture, pourrât-on maintenir ces paysages vivants? Pourra-t-on maintenir leurs attraits? Comme l'ont montré les tendances lourdes vers la régression qui marque ces zones, l'agriculture conventionnelle n'est pas adaptée à ce type de territoire aux sols minces et à la topographie accidentée. Quels types d'agricultures, quels modèles agricoles pourront donc maintenir vivants ces paysages? Par ailleurs, au sein des zones de déprise marquées par une reprise démographique, l'arrivée de ces nouvelles populations constitue bien souvent un atout pour l'agriculture, comme l'a montré l'exemple du Domaine Pinnacle. Dans le même temps, les augmentations du coût du foncier sont dans ces zones, en voie de devenir un frein majeur pour le maintien des activités agricoles.

2.3.2

En zone d'intensification agricole, requalifier les paysages pour le dynamisme des communautés rurales

En zone d'intensification, les enjeux sont fort différents. Avec l'intensification des pratiques et l'essor de cultures comme le maïs-grain, les paysages y ont été totalement remodelés. Les débats sur la disparition des zones humides et les coupes de boisés attestent des tendances lourdes vers l'uniformisation de ces paysages. Plus encore, ces zones cristallisent les enjeux environnementaux de l'agriculture et ceux de la cohabitation en milieu rural. Souvent perçus négativement par les

populations non-agricoles, ces territoires sont bien loin des représentations traditionnelles que l'on se fait de la campagne. Si l'agriculture y demeure dynamique, la population agricole y est quant à elle en diminution constante. Aussi, les municipalités sont-elles de plus en plus nombreuses à douter que le dynamisme de l'agriculture permette à lui seul le maintien des services de base (ex. : école). Dès lors, comment requalifier les paysages et y recréer des cadres de vie de qualité aptes à assurer le maintien des populations, voire la venue de nouvelles? Si les paysages des zones d'intensification agricole sont bien loin de l'idée du paysage champêtre et bucolique qui attire de nouvelles populations, il ne s'agit pourtant pas de chercher à y reproduire la campagne du passé à travers la réintroduction de pratiques agricoles révolues (Ruiz et Domon 2005b). De quelles manières alors y recréer des paysages multifonctionnels, aptes à soutenir les usages et les regards diversifiés des populations ?

2.3.3

En zone périurbaine, maintenir le territoire agricole et redynamiser l'activité agricole

En zone périurbaine, l'agriculture a, là aussi, connu un déclin marqué. Dans un contexte où le développement foncier constitue toujours la seule voie offerte aux municipalités pour accroître leurs revenus et où les villes continuent à perdre une part importante de leurs ménages au profit de la banlieue, la pression persiste sur les terres agricoles. Pourra-t-on donc, en périphérie des villes, maintenir des paysages agricoles et redynamiser une agriculture qui demeure un des rares outils de rapprochement entre l'agricole et l'urbain ?

À retenir

Pour les trois situations types, les enjeux des paysages peuvent être résumés comme suit :

En zone de déprise agricole, face au déclin prononcé de l'agriculture, comment maintenir les paysages vivants et quels modèles agricoles privilégier pour y parvenir ?

En zone d'intensification agricole, compte tenu des risques de dévitalisation, comment requalifier les paysages et y recréer des cadres de vie de qualité aptes à assurer le maintien des populations, voire la venue de nouvelles ?

En zone périurbaine, comment maintenir des paysages agricoles et redynamiser une agriculture qui demeure un des rares outils de rapprochement entre l'agricole et l'urbain ?

Section

3

3

● Intervention sur le paysage : prémisses et recommandations

Les sections qui précèdent nous amènent à énoncer des prémisses et des recommandations aptes à orienter l'action sur les paysages.

3.1

Prémisses d'actions

Les prémisses suivantes fournissent un cadre général qui sert de base aux recommandations.

3.1.1

Le paysage : par delà d'esthétisme et le cosmétique

Des propos tenus à la section 1.1 on retiendra que la prise en compte du paysage va bien au-delà de l'esthétisme et du cosmétique. Il ne s'agit ni simplement d'embellir, ni de cacher.

Ce constat a été mis de l'avant avec force lors des débats récents entourant l'exploitation de la forêt publique. Ainsi, les bandes boisées que l'on maintenait en bordure des routes pour «enjoliver le parcours» ont commencé à être décriées quand on les a perçues comme étant essentiellement des écrans servant à masquer les parterres de coupes. La même situation semble se présenter en agriculture. Ainsi, dans le cas des nouveaux bâtiments agricoles, leur implantation en fond de lot, quoique moins visible, sont néanmoins perçues négativement, car il en résulte une perte de lien visuel avec les pratiques et donc une perte de confiance avec ces dernières. Prendre en compte le paysage, c'est donc d'abord et avant tout faire en sorte que le territoire puisse répondre aux attentes variées des populations en matière de production, de qualité des cadres de vie, d'environnement, de patrimoine, de récréation, etc.

3.1.2

Le paysage, une réalité dynamique

Les différentes études sur la recomposition historique des dynamiques d'occupation des sols sont là pour nous le rappeler (Domon et Bouchard 2007; Document remis à la CAAQ): le paysage n'a jamais été figé dans le temps. Il s'est toujours transformé au gré des besoins et des valeurs

13 Voir notamment à ce sujet : Poullaouec-Gonidec, Philippe, Gérald Domon, et Sylvain Paquette (2005). Le paysage, un concept en débat in.: Poullaouec-Gonidec, P., G. Domon et S. Paquette (dir.) Paysages en perspective. Édition Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages », pp. 19-43.

des individus et des collectivités qui l'habitent. Dans ces circonstances, on ne saurait chercher à conserver le paysage, c'est-à-dire à le figer dans le temps. Il ne s'agira donc pas de chercher à recréer les paysages du passé. Il ne s'agira pas non plus, en matière d'agriculture, de réintroduire des pratiques révolues. Aménager le paysage, c'est d'une part saisir et assurer la mise en valeur des opportunités qu'il nous offre et, d'autre part, orienter son évolution de manière à ce qu'il réponde aux besoins et aux valeurs actuelles et futures des individus. Ce n'est qu'à cette condition que les milieux ruraux demeureront des milieux de vie pour une population de plus en plus diversifiée.

3.1.3

La ruralité et les paysages ruraux : une diversité à reconnaître et à soutenir

L'examen fin de la situation des territoires ruraux québécois mené dans la section 2 révèle la grande diversité de contextes qui traversent aujourd'hui les milieux et les paysages. Plus encore, cet examen a fait ressortir les enjeux multiples et divergents entre trois grandes situations, celle des zones de déprise, celle des zones d'intensification et celle des zones périurbaines. Ainsi, traversées par des dynamiques agricoles et paysagères opposées, ces situations ne peuvent plus se contenter d'une réponse unique, appliquée uniformément à l'échelle du Québec. Il s'agit de tenir compte de ces réalités diverses et d'adapter nos programmes et nos politiques aux réalités biophysiques et socio-économiques spécifiques. Ainsi, rappelons que :

- Dans les zones de déprise, la principale menace à la qualité des paysages est la disparition même de l'activité agricole, l'enjeu y est donc le maintien des activités agricoles.
- Dans les zones d'intensification agricole, les enjeux des paysages tiennent à leur requalification de façon à assurer la prise en compte des attentes des populations de moins en moins agricoles et de manière ultime, à assurer le maintien et le dynamisme des communautés rurales. En matière d'agriculture, il s'agira donc d'actualiser les pratiques agricoles en fonction des nouvelles réalités et valeurs qui animent les populations.
- Dans les zones périurbaines, les enjeux sont d'y maintenir le territoire agricole et d'y redynamiser l'activité agricole pour, notamment, profiter de la présence de ces territoires pour rapprocher l'urbain de l'agricole.

3.1.4

Le paysage, un lieu de rencontre potentiel entre agriculteur et non-agriculteur

Les différentes enquêtes menées auprès de la population, qu'elle soit agricole et non-agricole montre que le paysage, loin d'être un objet de confrontation, peut au contraire être un lieu de convergence entre agriculteurs et non-agriculteurs. Ainsi, nos études montrent qu'un ensemble

d'éléments sont valorisés par tous (boisé, plan d'eau arbres, espace de proximité, point de vue), c'est-à-dire autant par les producteurs agricoles que par les autres locaux et néoruraux (Voulligny et al. 2007, Ruiz 2007).

3.1.5

La bonne et belle agriculture : des représentations à actualiser

L'image de la bonne et de la belle agriculture est souvent à la base des tensions, voire des conflits entre les populations rurales. Chez les agriculteurs, cette image demeure généralement fortement teintée par les valeurs productivistes : propreté (« absence de mauvaises herbes »), ordre, uniformité, etc. Par contre, chez les non-agriculteurs, cette image est davantage teintée par les souvenirs d'enfance ou par celles véhiculées par les médias, lesquels tendent à faire perdurer une représentation bucolique de l'agriculture qui relève davantage des années 1950 que de la réalité actuelle. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'actualiser ces représentations afin de mieux tenir compte de la réalité et des nouvelles valeurs (ex. : environnementales) qui traversent nos sociétés.

3.2

Recommandations

Les recommandations qui suivent portent quant à elles sur un certain nombre de composantes plus spécifiques.

3.2.1

Reconnaître la multifonctionnalité des territoires

Comme mentionné à plusieurs reprises dans le présent document, le territoire ne peut et ne doit plus être abordé sous l'angle unique de l'agriculture. Il est le support de fonctions économiques (fonction touristique, résidentielle, etc.), environnementales et sociales, qui au même titre que l'agriculture, sont essentielles à la viabilité des communautés rurales. Il importe donc de reconnaître la multifonctionnalité des territoires.

3.2.2

Reconnaître et maintenir la diversité des agricultures et des contextes géographiques et sociaux

Comme mentionné en 3.1.3, il importe de reconnaître et de maintenir la diversité des agricultures et des contextes géographiques et sociaux. Cette reconnaissance et ce soutien passe notamment par :

- *une territorialisation des aides à l'agriculture.* Les enjeux liés aux zones de déprise et aux zones d'intensification agricole réclament des mesures spécifiques de soutien tenant compte des réalités biophysiques et socio-économiques propres à chaque contexte. De nombreux pays occidentaux ont d'ailleurs choisi de moduler leurs soutiens à l'agriculture en fonction des particularités et des enjeux propres à chaque territoire, voire à chaque ferme (encart 1). Une telle mesure impliquera forcément une redistribution des aides à l'agriculture à partir de celles déjà existantes;
- *le soutien aux initiatives innovantes et la promotion de l'exemplarité.* En dépit des tendances lourdes qui ont marqué l'agriculture ces dernières années, et en dépit de la prédominance d'un modèle agricole axé sur la quantité d'aliments produits, un ensemble d'initiatives exemplaires a émergé. Par delà les mesures de conservation, la protection et la mise en valeur des paysages passent par le soutien et la multiplication de telles initiatives :
 - en zone de déprise, des initiatives telles que celles des vergers de Frelighsburg, de l'Orpailleur, de la production de cidre en Montérégie, des vergers de prunes dans le Bas-Saint-Laurent ou encore ceux de poires à Saint-Joachim-de-Shefford (encart 2) demeurent exemplaires en regard du maintien des activités agricoles, et de la protection et la mise en valeur des paysages;
 - en zone d'intensification agricole, là aussi, on gagnera à s'inspirer et à généraliser des initiatives telles que celle de la fromagerie Au grés des champs, de Baie-du-Febvre et du bassin versant du ruisseau-des-Aulnages (encart 3);
 - En zone périurbaine, les efforts comme ceux déployés par la ville de Longueuil (encart 4) sont également exemplaires.

Toutes ces initiatives participent d'une façon ou d'une autre à protéger et diversifier les paysages agricoles. Si, en dépit des transformations profondes du contexte, le milieu rural a subsisté, c'est en grande partie en raison de la créativité, de l'inventivité et du sens de l'initiative d'individus : implantation de nouvelles pratiques, de nouvelles cultures, de nouveaux produits (ex. : agrotourisme). Partout au Québec, ces initiatives se sont multipliées au cours des 15-20 dernières années. Compte tenu de leurs intérêts, une analyse plus fine des leçons à tirer de ces initiatives est proposée dans l'encart 5. Il apparaît avant tout que pour contrer le risque réel d'« essoufflement » d'individus qui ont porté ces initiatives, elles se doivent d'être mieux connues, mieux appuyées;

- *la documentation, la publication et la diffusion des initiatives porteuses.* Tout aussi exemplaire qu'elle soit, ces initiatives demeurent méconnues et peu documentées. Il est donc souvent difficile de s'en inspirer, de tenir compte des difficultés rencontrées et des facteurs qui contribuent à leur succès. Dans ces circonstances, il apparaît donc essentiel de les documenter, de les rendre publiques et de les diffuser.

3.2.3

Dépasser les clichés et les stéréotypes pour forger de nouvelles alliances

Pour que puissent se côtoyer les visions du territoire rural et les fonctions qu'il supporte, il importe de dépasser les stéréotypes, les lieux-communs, les clichés opposant de manière absolue les «néo-ruraux» aux ruraux « de souche». D'une part, il importe de reconnaître que les situations sont aujourd'hui plus diverses et plus complexes et qu'elles ne peuvent être ramenées à une simple opposition des «néo» et des «anciens». D'autre part, et comme le suggèrent nos différentes études, il importe aussi de reconnaître que, au-delà des préjugés et des stéréotypes tous partagent (souvent à leur insu) plusieurs préoccupations communes : un attachement profond pour le territoire, la crainte de voir disparaître certaines formes d'agriculture, la crainte que le milieu rural ne devienne qu'un jardin pour les «néo-ruraux», etc... (Roy et al. 2005). Il semble donc possible de favoriser aujourd'hui de nouvelles alliances entre les différents segments des populations et pour cela, les lieux de rencontre et de partage des différentes visions doivent être soutenus à travers de multiples actions : portes ouvertes des fermes, vente directe à la ferme, agriculture soutenue par la collectivité, foire des villages, marchés publics, etc.

3.2.4

Reconnaître le rôle du MAPAQ en matière de façonnement des paysages

Si comme l'a reconnu la CAAQ, l'agriculture façonne les paysages, il importe aussi de reconnaître que le MAPAQ, à travers ses initiatives, ses programmes et ses politiques contribue également largement à ce façonnement. Ainsi, à titre d'exemple, les programmes d'aide au drainage souterrain ont largement contribué à transformer profondément les paysages des basses terres du Saint-Laurent (Domon 1990). Cette reconnaissance pourrait se faire de différentes façons :

- par la prise en compte des impacts de ces programmes et politiques sur les paysages;
- par la mise sur pied de programme d'aménagement et de mise en valeur des paysages;
- par le soutien d'initiatives exemplaires (voir section 3.2.2). Par ailleurs, à l'image du programme Villes et villages d'art et de Patrimoine ou des animateurs ruraux, le MAPAQ pourrait initier un programme d'agent et de conseiller en paysage spécialisé en agriculture.

3.2.5.

Initier des concours d'excellence et d'innovation en paysage

L'agriculture a légué un riche patrimoine paysager (Domon 2006; Provencher 1984), or deux phénomènes le marquent aujourd'hui. D'une part, il s'érode très rapidement : disparition de granges, d'étables, de clôtures, etc. D'autre part, les bâtiments traditionnels sont remplacés par des bâtiments standardisés selon le type de production. Il importe non seulement de chercher à protéger ce patrimoine, mais également d'en créer un nouveau. Dans ces circonstances, s'inspirant de l'exemple français, le MAPAQ pourrait initier en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) un concours d'excellence et d'innovation dans la construction des bâtiments de ferme. Ce concours pourrait par la suite s'étendre à d'autres composantes de la ferme et tenir compte de l'intégralité des itinéraires de production propre à chaque secteur.

3.2.6

Actualiser le Prix du mérite agricole

Depuis plus de 100 ans le prix du mérite agricole a contribué à promouvoir et à développer un modèle d'agriculture. Or, ce modèle, comme en témoignent les critères d'évaluation utilisés, demeure fortement empreint des valeurs productivistes. Ce programme pourrait donc être actualisé de manière à tenir compte des autres contributions de l'agriculture au territoire et conséquemment, servir à promouvoir la multifonctionnalité.

Exemples de mesures de soutien à l'agriculture adaptées aux réalités géographiques et sociales

1.1 L'approche territoriale, exemples en Grande-Bretagne et en France

(Source : Evans et Morris 1997; Whitby 2000; Department for Environment, Food and Rural Affairs, UK : <http://www.defra.gov.uk/erdp/schemes/esas> et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, France : <http://www.agriculture.gouv.fr>, consulté en juin 2007)

Dès 1987 en Grande-Bretagne, le « UK Agriculture Act » a établi des « Environmentally Sensitive Areas » (ESA). Au sein de chaque ESA, une série de mesures agro-environnementales propres aux caractéristiques des territoires ciblés est définie. Aujourd'hui une grande diversité de paysages est couverte par ces mesures. Considérée comme la principale mesure agro-environnementale britannique, elle tente de combiner des actions en faveur des paysages, de protection de la nature et des sites historiques, et l'accès à la campagne. Les agriculteurs peuvent y être indemnisés pour la mise en place de certaines pratiques (maintien des murets de pierre par ex.) et l'arrêt d'autres (tel que le drainage des terres, l'utilisation de pesticides, etc.). L'approche est volontaire et les accords sont signés pour 10 ans. Sur le même principe, des « Nitrate Sensitive Areas » (NSA) avaient également été désignées sur le territoire britannique. Dans ce cas, les agriculteurs situés dans des zones sensibles à la pollution des eaux pouvaient volontairement réduire l'application de nitrates et modifier leur utilisation du sol. Des paiements étaient offerts pour compenser le coût de mise en application de ces méthodes.

En France, alors que des mesures agro-environnementales demeureront d'application nationale, d'autres vont être réorientées selon une approche territorialisée à compter de 2007. Ces mesures auront pour objectif « de répondre à des menaces localisées ou de préserver des ressources remarquables, en particulier dans les sites du réseau Natura 2000 et les bassins versants prioritaires au titre de la directive cadre européenne sur l'eau » (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2007). Les mesures soutenues pour chacun des territoires seront établies en concertation avec les collectivités locales, les organisations professionnelles et les agences de l'eau. L'échelle d'application retenue est celle de la région.

1.2 L'approche ferme par ferme, globale et territorialisée, exemple en France.

Par l'intermédiaire des Contrats territoriaux d'exploitation, devenus les Contrats d'agriculture durable, la France a adopté une nouvelle approche de soutien à l'agriculture à la fin des années 1990. Ils ont constitué la mesure phare de mise en œuvre de la multifonctionnalité agricole suite à la réforme de la Loi d'orientation agricole en 1999. Dans le cadre de ces contrats, chaque département avait défini des mesures types adaptées aux enjeux de son territoire ; les agriculteurs pouvaient également ajouter des mesures particulières adaptées aux spécificités de leur exploitation. Ces contrats devaient reposer sur un projet global pour l'exploitation comprenant un volet socio-économique et un volet environnemental et territorial. L'exploitant devait proposer un projet comprenant des actions allant au-delà des lois et des réglementations en vigueur. C'est cet effort supplémentaire qui faisait l'objet d'une compensation financière selon les règles européennes. Les candidats au CTE s'engageaient ainsi à entreprendre des actions en faveur de la protection de la biodiversité, de l'entretien ou de la restauration des paysages, de l'amélioration de la qualité de l'eau ou de la qualité des produits, ainsi qu'à l'emploi et à la diversification de son activité pour la partie socio-économique. Ces contrats tentaient ainsi de

ENCART 1 (SUITE)

favoriser l'ancrage territorial des exploitations ainsi qu'une conception positive des actions environnementales. Toutefois, comme toute mesure misant sur une approche ferme par ferme, ce dispositif a fait face à des critiques dénonçant, entre autres, sa complexité de mise en œuvre. Ces contrats ont été abolis en 2006 et remplacés par des mesures agro-environnementales territorialisées.

ENCART 2

Initiatives porteuses en zone de déprise agricole

2.1. Initiatives individuelles- Maintien et actualisation d'activités agricoles

Les vergers de Frelighsburg (Robert, J.; Barriault, M.; Rompré, C.; Leroux, S. et V. Lambert, 1986)

Profitant de la proximité du marché américain, toute la portion sud du piedmont des Appalaches (Frelighsburg, Dunham, etc.) est, au début du XXe, siècle, vouée à la production laitière, production dont la plus large part est exportée vers le sud. La crise économique des années 1920-1930 allait toutefois changer la situation de manière radicale; les restrictions sévères posées par les américains restreignant de manière draconienne les possibilités d'exportation. C'est dans cette situation de crise qu'il faut situer l'importance de l'initiative de Paul-Omer Roy, agronome diplômé de l'Institut agricole d'Oka et originaire de la région de Frelighsburg. Profitant de ses connaissances sur les mécanismes de contrôle de la tavelure qui, jusque-là, limitaient fortement la culture de la pomme, il sera effectivement à la base de l'implantation, de vergers commerciaux à Frelighsburg. Cette initiative allait non seulement permettre de maintenir l'agriculture dans un territoire où la topographie posait et pose toujours des contraintes significatives, mais allait surtout marquer profondément les paysages. Près d'un siècle plus tard, la présence de vergers demeure effectivement un élément identitaire significatif de la région.

Production viticole et récréotourisme (http://www.orpailleur.ca/pages/histoire_naissance.html)

Au début des années 1980, sur la base d'une conjoncture complexe marquée à la fois par un nouveau fléchissement de la production laitière, par l'émergence de l'agrotourisme et par la modification des habitudes de consommation des québécois, les viticulteurs français Hervé Durand, Charles-Henri de Coussergues et leur associé québécois, le producteur Frank Furtado se lancent dans une production considérée jusque-là insensée, la production viticole. C'est en 1982 qu'ils amorcent leurs opérations, en fondant l'Orpailleur. Misant sur une image forte (L'Orpailleur) et appliquant une méthode viticole mise au point dans les pays du nord de l'Europe et en URSS. Ils reconvertissent certaines fermes laitières en vignobles. Un quart de siècle plus tard, cette initiative a fortement marqué la région, étant notamment un élément catalyseur de la création de la Route des vins. À l'évidence, le succès de l'entreprise repose largement sur la reconnaissance du caractère multifonctionnel du territoire et, plus spécifiquement, sur la capacité d'allier production agricole et récréotourisme.

Pomiculture et production de cidre

Toujours dans la même région, mais face cette fois aux nouvelles difficultés rencontrées dans la pomiculture, difficultés relevant largement de l'ouverture des marchés et de la transformation des mécanismes de distribution, des individus s'emploieront à inventer ou réinventer des manières pour rendre à nouveau rentable cette forme d'agriculture. Dans tous les cas, ces efforts porteront sur la transformation des produits et sur la valeur ajoutée qui en découle. Ainsi, au pied du Mont-Saint-Hilaire, Michel Jodoin reprendra les terres familiales et s'emploiera à requalifier une production ancienne, mais trop mal perçue, celle du cidre. Pour sa part, Christian Borthomeuf, en collaboration étroite avec différents pomiculteurs s'emploiera à inventer un produit nouveau qu'allait rapidement devenir un des fleurons de la production québécoise, à savoir le cidre de glace. Du coup, en raison de la quantité de matière première nécessaire pour la transformation, il allait contribuer fortement à insuffler une nouvelle vitalité à la pomiculture et permettre de maintenir cette activité devenue « traditionnelle ».

Verger de prunes

(<http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaureat.asp?noLaureat=339>)

Toujours dans le domaine de la production fruitière, mais à un autre bout de la province cette fois, Paul-Louis Martin avec sa conjointe Marie de Blois achète en 1974, à Saint-André, un domaine ancestral doté d'un verger laissé à l'abandon dont les quelque 200 arbres rescapés produisent encore, des prunes. Ce sont des prunes de Damas, une variété deux fois millénaire, presque en voie de disparition, introduite par les Récollets et Samuel de Champlain. Pendant 15 ans, la famille s'emploiera à rétablir le verger qui compte aujourd'hui 1 400 pruniers. Ce verger et la Maison de la prune qui y voit le jour en 1992 devinrent rapidement un des éléments clés de l'agrotourisme dans le Bas-Saint-Laurent.

Verger de poires

(<http://www.st-joachim.ca/poire.cfm?NouvelleID=2>)

Plus récemment, à Saint-Joachim-de-Shefford, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural par la MRC de La Haute-Yamaska, M. Jacques Sauvé a mis de l'avant l'idée de créer un « Pays de la poire ». Propriétaire de poiriers, M. Sauvé avait constaté que la poire avait été délaissée non seulement au Québec, mais également dans la vallée d'Okanagan et dans la région de Niagara, contrées des grandes cultures fruitières canadiennes. Après avoir déjà mis en terre plus de 200 poiriers, la municipalité vise, d'ici 2010 la plantation de 10 000 autres. Essentiellement il s'agira de mettre en valeur des terres actuellement en friche, de nombreux propriétaires ayant offert de prêter une partie de leur terre pour planter et exploiter des poiriers. Par-delà la dimension production, la démarche revêt également un caractère social puisqu'appelée à prendre appui sur la mise en place d'une coopérative locale.

2.2 Initiative individuelle- Maintien et renaissance d'activités dans le domaine de l'élevage

Introduction de bœuf Highland

Dans la même optique, mais de manière différente, la famille Badger a réussi à maintenir bien vivante la ferme ancestrale de Bolton ouest. Après une période vécue à l'étranger, Donald Badger allait effectivement reprendre les terres familiales et le troupeau de vaches Jersey, race réputée pour l'importance de la matière grasse contenue dans le lait. Longtemps considérée comme un avantage pour la production de beurre, cette caractéristique du troupeau allait devenir un handicap sérieux dans le contexte où, d'une part, la consommation de matières grasses allait devenir une préoccupation réelle en regard de la santé et où, d'autre part, la demande en produits laitiers allait connaître une stagnation voire même un déclin. Tout en posant des contraintes bien réelles, ce nouveau contexte présentait aussi des opportunités nouvelles. Ainsi, misant sur les nouvelles habitudes alimentaires, les Badger allaient remplacer leur troupeau laitier par un élevage de bœuf présentant des caractéristiques particulières. Le troupeau de bœuf Highland qu'ils ont constitué nécessite effectivement très peu de soin, passe l'année longue à l'extérieur et a pour caractéristique de produire une viande de très faible teneur en gras, une viande donc qui répond entièrement aux nouvelles préoccupations en matière d'alimentation et de santé. Relevons que des ententes avec un abattoir local et avec un boucher spécialisé, fait en sorte qu'une part significative de la production est écoulee sur place et ce sous différents formats.

Initiatives porteuses en zone d'intensification agricole

3.1. Initiative individuelle

Maintien et renaissance d'activités dans le domaine de l'élevage : le cas de la fromagerie Au grés des Champs en Montérégie (source : entretiens individuels avec les porteurs de projets).

En Montérégie là où l'agriculture s'est le plus intensifiée à travers l'expansion de la culture céréalière (maïs principalement) et la production porcine, Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne ont réussi à maintenir bien vivant le modèle traditionnel de la ferme laitière familiale. Ayant repris la ferme paternelle qui se trouvait alors coincée entre des exploitations plus importantes et n'ayant donc pas de possibilité réelle d'expansion, Daniel Gosselin se voyait dans l'impossibilité d'élargir son troupeau et conséquemment, dans l'impossibilité de poursuivre l'exploitation de la ferme sous un mode conventionnel. Dans ces circonstances, la solution était de se tourner vers la transformation. Misant à la fois sur une race laitière particulière (la Suisse Brune) et sur la mise au point d'un type de fourrage spécifique, le couple allait inventer des fromages dont la qualité a été reconnue par de nombreux prix. Cette initiative a permis de maintenir, tout en l'actualisant, un des paysages ruraux qui, en étant parmi les plus typiques du Québec, ressort comme le plus menacé, soit celui lié à la production laitière avec pâturage.

3.2 Initiative collective

Requalification des paysages - Le bassin versant du ruisseau des Aulnages (source : entretien avec les populations agricoles et non agricoles du bassin versant, et les responsables du projet au MAPAQ et à l'UPA)

Le bassin versant du ruisseau-des-Aulnages, sous-bassin de la rivière Yamaska, est un territoire représentatif d'une portion significative des secteurs soumis à une intensification de l'agriculture. D'une superficie de 30 km², 80 % du territoire est cultivé et aujourd'hui, plus de 80 % de ces terres en culture sont occupées par du maïs et du soya. Ce bassin versant fait face à des problèmes liés à une forte concentration de production animale couplée à des grandes cultures, soient des problèmes d'érosion des sols et de pollution des eaux de surface, essentiellement par le phosphore. Constatant ces dégradations, des producteurs de ce bassin versant avaient, dès les années 1990, montré leur intérêt à participer au Plan Vert Canada, mais sans succès. Ce n'est qu'en 2000, soutenu par divers organismes du milieu, qu'un comité de producteurs agricoles s'est créé afin de développer une approche globale de conservation de l'eau et du sol. Celui-ci vise à promouvoir l'adoption de pratiques agro-environnementales parmi les producteurs (plantations de bandes riveraines, haies brise-vent, travail réduit du sol, enrochement des zones sensibles à l'érosion). La mise en place de ce comité par les agriculteurs eux-mêmes témoigne de leur volonté de réduire les impacts de leurs pratiques sur l'environnement afin de maintenir leur agriculture, mais à travers ces nouvelles pratiques, ils ont également enclenché un processus de requalification des paysages qui est fort bien accueilli par les populations non-agricoles. Cette initiative des producteurs, même si elle est aujourd'hui soutenue par le programme de « mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole » de la Fondation de la Faune et de l'UPA, devra trouver un moyen de poursuivre ses activités à moyen terme.

Aménagement et gestion multifonctionnelle - Baie-du-Febvre et SARCEL (Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre) (Source : Domon et al. 2000)

Si Baie-du-Febvre est aujourd'hui célèbre pour ses centaines de milliers d'oies blanches et de bernaches qui y séjournent chaque année, au début des années 1980 ce site était avant tout convoité par des intérêts conflictuels. À ce moment, avec l'appui du MAPAQ, les agriculteurs voulaient y installer des pompes pour assécher plus rapidement les terres et favoriser leur mise en culture. Certains citoyens, écologistes, chasseurs et pêcheurs s'y opposaient alors vivement, car ces sites marécageux jouaient des rôles multiples pour leurs activités d'observation ou de récréation (accueil des oies, frayères à poisson, aires de nidifications des canards). C'est alors que SARCEL, organisme à but non lucratif, a été fondée pour permettre la recherche d'une solution négociée. En favorisant la rencontre de tous les intervenants, un concept d'aménagement multifonctionnel, à la fois faunique et agricole, a été développé. Ainsi, ce site comporte aujourd'hui des aires réservées pour les poissons et les oiseaux, des haltes temporaires pour les oiseaux où l'installation de digues et de pompes permet d'y contrôler l'eau tout en asséchant rapidement les terres au moment opportun pour leur mise en culture. Un concept d'aménagement récréo-éducatif a également été élaboré pour permettre aux amateurs de profiter du site. Tout en permettant l'agriculture sur des terres productives, ces aménagements et ces ententes ont ainsi permis de faire cohabiter des fonctions qui semblent si souvent conflictuelles en zone d'intensification agricole.

ENCART 4

Initiative porteuse en zone périurbaine

Initiative collective, projet pilote « cotinum ville-campagne » de la ville de Longueuil (Source : Planchenault, M. (2004). *Projet pilote « Continuum Ville-campagne », bilan consolidé (2001-2003)*. Ville de Longueuil, Longueuil, 95p.).

Dans le but de protéger et revaloriser un territoire agricole périurbain sous-utilisé, la Ville de Longueuil a poursuivi un projet pilote intitulé « Continuum ville-campagne » qui avait été initié par l'ancienne MRC de Champlain. Constatant que 1300 ha de son territoire agricole étaient devenus inaccessibles à l'agriculture suite au morcellement du foncier, ce projet visait à rendre la zone agricole « plus accessible, plus attrayante et surtout plus productive ». Sur la base d'un diagnostic précis de son territoire agricole, ce projet cherchait à redévelopper les terres agricoles en friche en vue de favoriser une agriculture de proximité, écologique et tournée vers la ville. En réunissant des intervenants municipaux, régionaux, gouvernementaux et ceux du monde agricole, ce projet a permis de développer une vision d'avenir pour l'agriculture périurbaine, mais également des outils concrets aptes à redynamiser son territoire agricole (ex. : politique foncière agricole). Si ce projet semble aujourd'hui en partie limité par les règlements agricoles (REA), il n'en demeure pas moins qu'il constitue une approche novatrice montrant que la ville et l'agriculture peuvent créer des synergies porteuses et offrir de nouvelles opportunités à la revalorisation des paysages agricoles périurbains.

ENCART 5

Bilan et leçons à tirer des initiatives porteuses

Il se dégage des différents exemples présentés dans les encadrés (auxquels de nombreux autres auraient pu être ajoutés), un certain nombre de constats, à savoir :

- *au Québec, les efforts déployés pour assurer le maintien et l'actualisation des pratiques agricoles traditionnelles et conventionnelles sont à la fois réels, nombreux et très diversifiés ;*
 - *dans la majorité des initiatives relevées, la production est couplée avec une autre forme d'activité : activité agrotouristique (L'Orpailleur), activité de transformation (Cidre de glace), ou activité de vente directe à la ferme (boeuf Highland de la famille Badger) ;*
 - *ces efforts ne sont pas la résultante d'initiatives de l'État mais bel et bien d'initiatives locales, voire individuelles. À cet égard et par delà le caractère en apparence anecdotique, il est paru essentiel dans les encadrés proposés de nommer les gens à l'origine des initiatives, et ce, afin de bien faire ressortir leur caractère singulier ;*
 - *tout aussi nombreuses et variées qu'elles soient la viabilité de ces initiatives sur le moyen et le long terme reste à mesurer ;*
 - *cette viabilité paraît tributaire de deux principaux facteurs : a) la reconnaissance explicite de l'importance de ces initiatives et, conséquemment de leur prise en compte plus formelle par les programmes de soutien aux activités agricoles ; b) la capacité à ajuster les modes de distribution de manière à s'assurer que les producteurs aient un véritable accès au marché.*
-

Références

- Beaulieu, R. 2001. Historique des travaux de drainage au Québec et état du réseau hydrographique. Sainte-Martine, Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, gouvernement du Québec.
- Berger, F., 1999. Le « pouvoir gris » se déplace à la campagne. La Presse, 21 juin 1999.
- Blais, J.-S., J.-P. Ducruc, Y. Lachance et M.-F. St-Laurent. 2005. Les paysages de la MRC de Lotbinière. De la connaissance à l'aménagement. MRC de Lotbinière et direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Bouchard, A. et G. Domon. 1997. The transformations of the natural landscapes of the Haut-Saint-Laurent (Québec) and their implications on future resource management. *Landscape and Urban Planning* 37:99-107.
- Bowler, I. R. et B.W. Ilbery. 1999. Agricultural land-use and landscape change under the post-productivist transition - examples from the United Kingdom. In: R. Krönert, J. Baudry, I. R. Bowler et A. Reenberg, (dir.). *Land-use changes and their environmental impact in rural areas in Europe*. Paris, UNESCO and The Parthenon Publishing Group. 24. pp. 121-139.
- Burel, F. et J. Baudry. 1999. *Écologie du paysage, concepts, méthodes et applications*. Paris, Tec & Doc.
- Burel, F. J. Baudry, A. Butet, P. Clergeau, Y. Delettire, D. Le Cœur, F. Dubs, N. Morvan, G. Paillat, S. Petit, C. Thenail, E. Brunel et J.C. Lefevre. 1998. Comparative biodiversity along a gradient of agricultural landscapes. *Acta Oecologica* 19 :47-60.
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 2007. *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*. Document de consultation. Québec.
- Dahms, F. et McComb, J., 1999. 'Counterurbanization', Interaction and Functional Change in a Rural Amenity Area - a Canadian Example, *Journal of Rural Studies* 15: 129-146.
- Debailleul, G. 1998. Le processus d'intensification de l'agriculture québécoise et ses impacts environnementaux : une rétrospective à méditer. *Vecteur environnement* 31(2):49-54.
- Debailleul, G. et L. Ménard. 1990. L'agriculture conventionnelle débouche sur une impasse. Colloque sur l'agriculture durable, Québec, Gouvernement du Québec.
- Domon, G. 1990. Du déterminisme écologique à la gestion du paysage. Fondements, visées et contribution potentielle de la planification écologique à l'aménagement du territoire agroforestier. Thèse de doctorat. Montréal, Université de Montréal.
- Domon, G. 1994. La transformation du contexte d'exploitation et l'avenir des paysages agroforestiers du sud du Québec. *Trames*: 13-19.
- Domon, G. 2006. De la ferme et de ses bâtiments. *Continuité*. numéro 109: 29-32.

- Domon, G., G. Beaudet et M. Joly. 2000. Évolution du territoire laurentidien, caractérisation et gestion des paysages. Montréal, Éd. Isabelle Quentin.
- Domon, G. et A. Bouchard. 2007. The landscape history of Godmanchester (Québec, Canada), two centuries of shifting relationships between anthropic and biophysical factors. *Landscape ecology*, sous presse.
- Domon, G., A. Bouchard et M. Gariépy. 1993. The dynamics of the forest landscape of Haut-Saint-Laurent (Québec, Canada) : interactions between biophysical factors, perceptions and policy. *Landscape and urban planning* 25: 53-74.
- Domon, G., J. Froment, J. Ruiz et É. Vouligny. 2006. Les paysages de l'ordinaire, révéler, créer, infléchir. Dix projets de mise en valeur des paysages du canton de Kildare. Montréal, École d'architecture de paysage et Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal.
- Domon, G. et S. Paquette. 2001. Les territoires ruraux dans la tourmente. *Le Devoir*, 16 novembre 2001.
- Evans, N. J. et C. Morris. 1997. Towards a Geography of Agri-Environmental Policies in England and Wales. *Geoforum* 28(2): 189-204.
- Farina, A. 2000. *Landscape ecology in action*. Dordrecht, Kluwer academic publishers.
- Forman, R. T. T. et M. Godron. 1986. *Landscape Ecology*, John Wiley & Sons.
- Jean, B. 1997. *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fournier, E., 1998. Le tourisme dans Charlevoix. Communication présentée dans le cadre du colloque sur les paysages et le développement touristique, Charlevoix, octobre 1998.
- Frenette, P., D. Chevrier, J.-M. M. Dubois, P. Dufour, J.-C. Fortin, A. Lepage, J. Mailhot, F. Niellon et N. Perron. 1997. *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Éditions PUL / IQRC.
- Fuguitt, G. V., Beale, C. L., Fulton, J. A. et Gibson, R. M., 1998. Recent Trends in Nonmetropolitan Cities and Villages: From the Turnaround, Through Reversal, to the Rebound. In Schwarzweller, H. K. et Mullan, B. P. (Eds.) *Research in Rural Sociology and Development: Focus on Migration*, Vol. 7, Stamford (Ct) and London (England), Jai Press Inc, pp. 1-21.
- GAFFIELD, C., A. Cellard, G. Pelletier, O. Vincent-Domey, C. Andrew, A. Beaucage, N. Fortier, J. Harvey et J.-M. Soucy. 1994. *Histoire de l'Outaouais*. Québec, IQRC.
- Girard, S., 2001. Étude sur la trajectoire résidentielle des 45-64 ans dans la RMR de Montréal. In Conférence 2001 sur les perspectives du marché de l'habitation de la SCHL, Montréal, 6 décembre 2001.
- Halliday, J. et Coombes, M., 1995. In Search of Counterurbanisation: Some Evidence from Devon on the Relationship between Patterns of Migration and Motivation. *Journal of Rural Studies* 11: 433-446.
- Holland, J.-M. et L. Fahrig. 2000. Effect of woody borders on insect density and diversity in crop

- fields: a landscape-scale analysis. *Agriculture, ecosystems and environment* 78:115-122.
- Johnson, K. M., 1998. Renewed Population Growth in Rural America. In Schwarzweiler, H. K. et Mullan, B. P. (Eds.) *Research in Rural Sociology and Development: Focus on Migration*, Vol. 7, Stamford (Ct) and London (England), Jai Press Inc, pp. 23-45.
- Kayser, B. 1993. *Naissances de nouvelles campagnes*. Marseille, Datar / éditions de l'aube.
- La terre de chez nous. 2006. *Agri-portrait*, Québec 2006. Longueuil.
- Meeus, J. H. A., M. P. Wijermans et M. J. Vroom. 1990. Agricultural landscapes in Europe and their transformation. *Landscape and Urban Planning* 18: 289-352.
- Morisset, M. 1987. *L'agriculture familiale au Québec*. Paris, Édition L'Harmattan.
- Municipalité de Saint-Marcel-sur-Richelieu. 2007. *L'avenir des petites municipalités rurales dans les milieux d'agriculture intensive au Québec, le cas de Saint-Marcel-sur-Richelieu, municipalité régionale de comté des Maskoutains*. Mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Consulté en mai 2007 : <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/>.
- Paquette, S. Domon, G. et P. Poullaouec-Gonidec. 2003. Enjeux et acteurs : aperçu synthétique. In : Trépanier, M.-O., Domon, G., Beaudet, G., Poullaouec-Gonidec, P., Paquette, S. et B. Gervais. 2003. *Concept et opérationnalisation du paysage, volume II : Fondements d'un cadre opératoire pour le Québec*. Chaire en paysage et environnement, université de Montréal, juin 2003, pp. 5-63.
- Paquette, S. et G. Domon. 1999. Agricultural trajectories (1961-1991), resulting agricultural profiles and current sociodemographic profiles of rural communities in Southern Quebec (Canada) : a typological outline. *Journal of rural studies* 15(3): 279-295.
- Paquette, S. et G. Domon. 2000. Le paysage comme agent de recomposition des communautés rurales du sud du Québec. *Nouvelles possibilités, nouvelles exigences*. In: M. Carrier et S. Côté, (dir.). *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. pp. 190-222.
- Paquette, S. et G. Domon. 2001. Rural domestic landscape change : a survey of the residential practices of local and migrant populations. *Landscape Research* 26(4): 367-395.
- Paquette, S. et G. Domon. 2003. Changing ruralities, changing landscapes: exploring social recomposition using a multi-scale approach. *Journal of rural studies* 19: 425-444.
- Perrier-Cornet, P., (dir.). 2002. *Repenser les campagnes*. La Tour d'Aigues, éditions de l'aube / datar.
- Perron, N. 1980. Genèse des activités laitières 1850-1960. In: N. Séguin, (dir.). *Agriculture et colonisation au Québec, aspects historiques*. Montréal, Boréal Express. pp. 113-140.
- Planchenault, M. 2004. *Projet pilote «Cotinum ville-campagne», bilan consolidée (2001-2003)*. Ville de Longueuil. Longueuil.
- Pratte, A., 2000. *Un rêve : habiter à la campagne*. La Presse, 11 juin 2000.

- Provencher, J. 1984. Le Patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations Québec, Commission des biens culturels du Québec.
- Roullé, N., Lucas, E., Domon, G. et J. Ruiz (2007). Spatial effect on the biological control of aphids, 2 approaches: landscape structure (land use) and ecological classification. Congrès mondial d'écologie du paysage, IALE World Congress, Wageningen, Pays-Bas, juillet 2007.
- Roy, L., Domon, G. et S. Paquette, 2002. Settlement Pattern, Environmental Factors and Ethnic Background on a Southwestern Québec Frontier (1795-1842). *Canadian Geographer* 46: 144-159.
- Roy, L., S. Paquette et G. Domon. 2005. La campagne des néoruraux : motif de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique. *Recherches sociographiques* 46(1): 36-65.
- Ruiz, J. 2007. Les zones d'intensification agricole sous la loupe du paysage : dynamique du territoire, valorisations et usages des populations. Thèse de doctorat (en finalisation), université de Montréal.
- Ruiz, J. et G. Domon. 2005a. L'évolution du paysage du bassin versant du ruisseau-des-Aulnages (1950-2000). Montréal, Rapport déposé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale Montérégie, secteur Est. Faculté de l'aménagement, université de Montréal.
- Ruiz, J. et G. Domon. 2005b. Les paysages de l'agriculture en mutation. In: P. Poullaouec-Gonidec, G. Domon et S. Paquette, (dir.). *Paysages en perspective*. Montréal, Presses de l'université de Montréal, série « Paysages ». pp. 47-97.
- Ruiz, J. et G. Domon (2007). The multifunctional character of the landscape in areas of intensive agriculture: towards a sustainable planning strategy. Congrès mondial d'écologie du paysage, IALE World Congress, Wageningen, Pays-Bas, juillet 2007.
- Séguin, N. et R. Hardy. 2004. Histoire de la Mauricie, Québec, PUL-IQRC.
- Statistique Canada. 1951. Recensement agricole, Province de Québec. Gouvernement du Canada. Ottawa.
- Statistique Canada. 2001. Recensement agricole de 2001. Gouvernement du Canada. Ottawa.
- Sylvestre, J.-P., (dir.). 2003. *Agriculteurs, ruraux et citoyens - Les mutations des campagnes françaises*. Dijon, EducAgri Éditions.
- Toublanc, M. 2004. *Paysage en herbe : le paysage et la formation à l'agriculture durable*, Educagri éditions.
- Tourisme Québec. 2006. *Le tourisme en chiffres 2006*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Turner, M. G., R. H. Gardner et R. V. O'Neill. 2001. *Landscape ecology in theory and practice. Pattern and process*, Springer.
- Vachon, B., 1986. Le peuplement des régions rurales du Québec face aux phénomènes de dénatalité et de désurbanisation. *Espace, Populations et Sociétés* 3: 85-94.

- Vouligny, E., G. Domon et J. Ruiz (2007). Assessment of ordinary landscapes by expert and lay people: landscape values in areas of intensive agriculture. En préparation pour Land Use Policy.
- Walmsley, D. J., Epps, W. R. et Duncan, C. J., 1998. Migration to the New South Wales North Coast 1986-1991: Lifestyle Motivated Counterurbanisation. *Geoforum* 29: 105-118.
- Whitby, M. 2000. Reflections on the costs and benefits of agri-environment schemes. *Landscape research* 25(3): 365-374.
- Zins, M. et Jacques, J., 1999. La valeur touristique et économique des paysages. *Téoros*, 18 (1) : 48-51.